

EXPLOITER LA PUISSANCE DES SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ET DE STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL POUR RÉALISER L'AGENDA 2030

Rapport sur les résultats de la conférence

27-28 Février, 2018

Centre de recherches pour le développement international
Ottawa, Canada



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	1
Introduction	2
SECTION 1 : Débats d'experts et laboratoires d'innovation.	5
Les débats d'experts	5
Débat d'expert 1 : développement inclusif	6
Débat d'expert 2 : Conception axée sur la personne.	8
Débat d'expert 3 : Contextes de conflit et d'urgence	10
Débat d'expert 4 : La protection sociale dans le contexte du développement inclusif	12
Débat d'expert 5 : Le rôle des systèmes d'identification unique	14
Débat d'expert 6 : Cadres juridiques et protection des identités	16
Débat d'expert 7 : La santé dans le contexte du développement inclusif.	18
Débat d'expert 8 : Exemples contemporains d'amélioration des systèmes d'ESEC	20
Débat d'expert 9 : Les innovations numériques et leur déploiement	22
Les laboratoires d'innovation.	25
Laboratoire d'innovation : Transformer les systèmes d'ESEC – Amélioration des processus opérationnels (APO)	26
Laboratoire d'innovation : Analytique des données moderne	28
Laboratoire d'innovation : Perspectives des systèmes de santé et ESEC.	30
Laboratoire d'innovation : Conception axée sur la personne.	32
Laboratoire d'innovation : Les technologies de la chaîne de blocs pour les systèmes d'identité.	34
Laboratoire d'innovation : Systèmes ouverts – l'ESEC numérique pour le bien collectif	36
SECTION 2 : Engagements et prochaines étapes	39
Déclaration de la conférence	40
Principales recommandations de mesures.	44
Partenariat en matière de santé UNICEF-OMS.	48
Annexe A : Ordre du jour de la conférence	50





REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par le centre d'excellence pour les systèmes d'enregistrement civil et de statistique vital (CRVS) au CRDI. Un grand merci à Lauren Hugget et Nyasha Musandu (CommsConsult) qui ont synthétisé et écrit les premières ébauches, et à Nomthandazo Malambo, Leonie van Haeren, Irina Dincu, et Montasser kamal (Centre d'excellence pour les systèmes ESEC) qui ont édité, révisé, la preuve et ont finalisé le document. Le centre d'excellence apprécie le soutien de l'UNICEF et de l'OMS, co-organisateur de cet événement, et qui, avec les Vital Strategies et la Banque mondiale, ont soutenu la participation de partenaires et de collègues des pays en voie de développement.

Ce rapport a aussi bénéficié des précieuses contributions de nombreux collègues.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les personnes suivantes:

- Les membres du comité organisateur :

Irina Dincu, Montasser Kamal



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

Debra Jackson



Anshu Banerjee, Theresa Diaz



Romesh Silva



Patrick Gerland



Srdjan Mrkic, Keiko Osaki Tomia, Raj Mitra



Samuel Mills



Anneke Schmider

Abt Associates

- Les membres de l'équipe de santé maternelle et infantile du CRDI qui ont pris les notes qui ont informé le rapport : Kistin Corbett, Sue Godt, Ahmed Rashid, Chaitali Sinha, Marie-Gloriose Ingabire, Nafissatou Diop, Sana Naffa, Qamar Mahmood, Leah Mwai, and Natasha Fernando.
- Tous les animateurs, conférenciers, et invités spéciaux



INTRODUCTION

Le présent rapport résume les principales constatations, les incidences et les recommandations de la conférence mondiale sur les innovations dans les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC). Organisée en collaboration avec le **Centre d'excellence sur les systèmes ESEC**, le **Fonds des Nations Unies pour l'enfance** (UNICEF) et l' **Organisation mondiale de la Santé** (OMS), la conférence a eu lieu les 27 et 28 février 2018 à Ottawa, Canada, sous le thème « *Exploiter la puissance des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil pour réaliser l'agenda 2030* ». Elle a réuni plus de 140 experts et praticiens d'organismes des Nations Unies, des milieux académiques, d'organisations de la société civile, du secteur privé et de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire qui ont tenu des débats d'experts, des discussions et des laboratoires d'innovation qui visaient deux objectifs principaux :

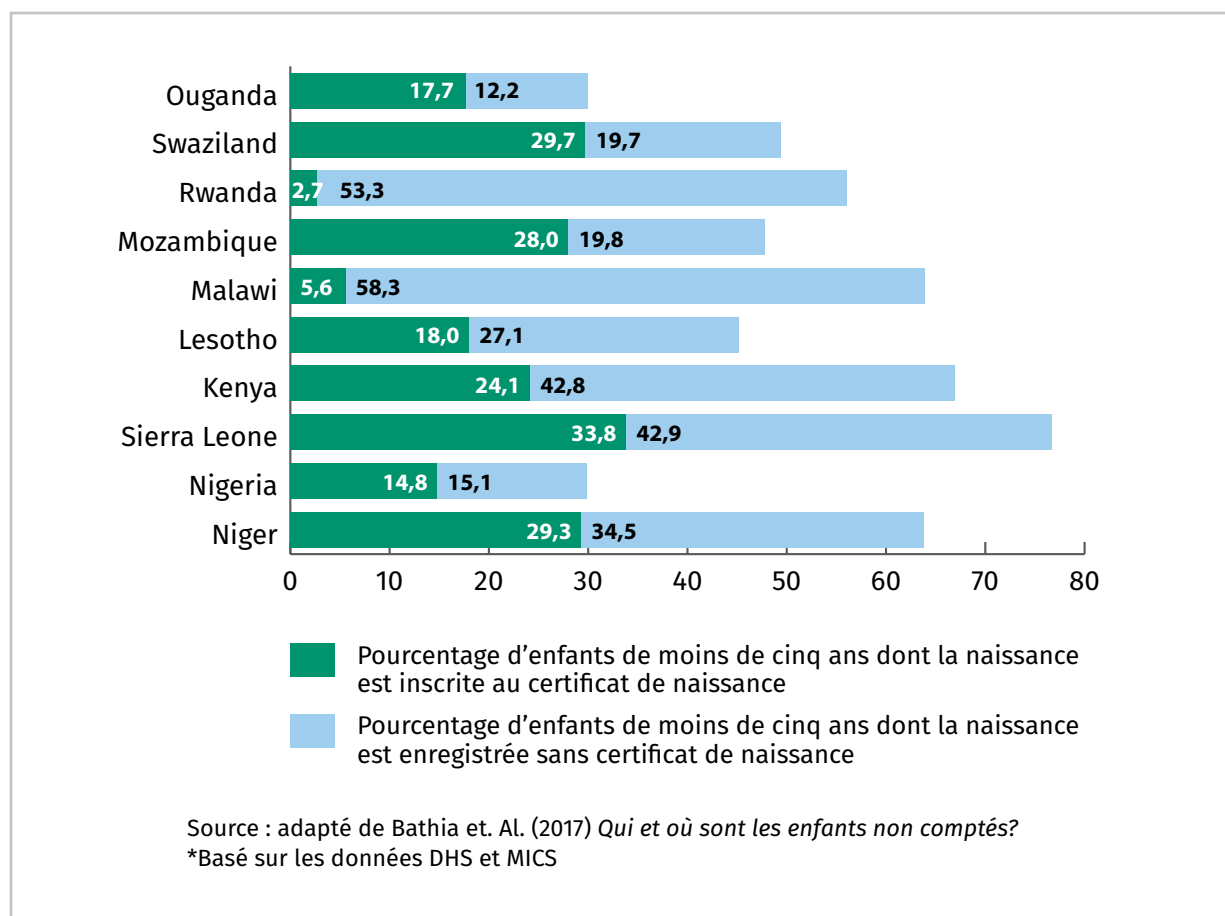
1. Générer des connaissances sur l'état actuel des systèmes d'ESEC en examinant l'utilisation et l'état actuels de l'innovation en matière de systèmes d'ESEC dans les économies développées et en développement, fournissant ainsi une plateforme aux experts pour présenter leurs idées constructives et novatrices à l'échelle internationale.
2. Établir l'ordre de priorité des besoins en matière d'innovation et de recherche concernant « l'état futur » afin de les indiquer dans un plan de travail mondial d'une durée de trois à cinq ans, y compris les stratégies de renforcement des capacités et d'établissement des partenariats nécessaires.

Dans le contexte d'un développement à long terme, le programme relatif aux objectifs de développement durable reconnaît que les systèmes d'ESEC novateurs et durables, intégrés avec les systèmes de carte d'identité nationale et de santé, constituent des moteurs puissants pour favoriser des économies plus inclusives et un vaste éventail de futurs avantages au chapitre du développement. En effet, ceux-ci produisent des données de mesure essentielles pour beaucoup d'indicateurs et d'objectifs axés sur la population. Par exemple, l'objectif 16 fait spécifiquement référence au fait de garantir à tous une identité juridique, mesuré par l'indicateur 16.9.1 proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans dont les naissances ont été enregistrées auprès d'une autorité civile, selon l'âge. En ce qui concerne l'objectif 3 lié à la santé, les statistiques de l'état civil sont nécessaires pour la surveillance des objectifs clés relatifs à la mortalité, y compris la réduction des décès maternels, néonataux et infantiles. De plus, les statistiques de l'état civil peuvent être utilisées pour mesurer les progrès liés à d'autres domaines, notamment l'accès à l'éducation, l'atteinte de l'égalité entre les sexes et la réduction des inégalités.

De plus, de concert avec d'autres systèmes, les systèmes d'ESEC créent une assise à l'administration d'un pays, mettant en place le pivot du développement inclusif en améliorant la participation des citoyens et l'accès à des services comme les soins de santé. L'interopérabilité entre les systèmes d'ESEC et d'autres systèmes de données nationales (comme l'information sur la santé et le bien-être social et la gestion de l'identité) peut garantir des bases plus solides pour le développement inclusif et la protection sociale. D'un point de vue individuel, l'enregistrement de l'état civil est essentiel pour que les gens puissent se prévaloir de leurs droits et assumer leurs obligations.



Toutefois, seulement 72 % de la population mondiale possède un acte de naissance, et près de la moitié de l'ensemble des décès dans le monde ne sont pas bien documentés. De plus, près d'un milliard de personnes dans le monde ne peuvent pas prouver leur identité juridique, dont la grande majorité sont des enfants qui n'ont jamais été enregistrés à la naissance ou qui n'ont pas reçu un certificat de naissance.¹ Le problème est particulièrement grave dans les pays en développement où la majorité des décès ne sont pas enregistrés et où il y a un plus grand nombre de citoyens qui ne possèdent pas un acte de naissance; les personnes sans papiers étant incapables d'exercer leurs droits et d'accéder aux services. Dans ces pays, des améliorations importantes et durables doivent être apportées aux systèmes sous-jacents afin de produire des bénéfices concrets.



Un article produit pour la conférence – *État actuel des systèmes d'ESEC* – a mis en lumière les progrès réalisés et l'élan enregistré dans les systèmes d'ESEC qui ont affiché un renforcement pendant la période 2012-2017. L'article a montré que les systèmes d'ESEC sont, en fait, une source privilégiée de données pour bon nombre d'indicateurs des ODD, pour fournir une identité juridique aux personnes, ainsi que des statistiques de l'état civil qui servent à mesurer les progrès soutenus dans de nombreux domaines différents.

1 Alan Gelb and Anna Diofasi Metz. 2018. *Identification Revolution: Can Digital ID be Harnessed for Development?*

Dans ce contexte, il est essentiel de trouver des moyens innovateurs d'accélérer l'amélioration des systèmes d'ESEC dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Des percées en matière d'innovations sont requises afin d'éliminer les échecs et les lacunes dans le système et de créer un système permanent et durable en mesure de jouer un rôle significatif dans l'économie et la gouvernance du pays. Des initiatives vedettes, des innovations à grande échelle, la documentation et la circulation des connaissances, ainsi que la recherche sur des thèmes émergents sont nécessaires si nous souhaitons atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Une aide significative aux gouvernements et aux partenaires dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire est également d'une importance clé pour générer et favoriser l'innovation.

Plutôt que de se cantonner aux innovations technologiques, cette conférence a insisté sur l'importance des innovations méthodologiques dans l'ensemble du système pour compléter et soutenir les progrès technologiques. Trouver des moyens innovateurs d'établir un lien entre les systèmes d'ESEC, de la protection sociale et de cartes d'identité; de nouvelles approches de conception axée sur la personne pour accroître la demande et l'utilisation des services; et des méthodes novatrices pour enregistrer les faits de l'état civil dans les contextes de conflit et d'urgence, est tout aussi essentiel pour bâtir des systèmes d'ESEC robustes que le sont les changements technologiques. Il existe un besoin de penser de façon créative à de nouveaux moyens inédits de renforcer les systèmes d'ESEC de façon holistique, et de faire en sorte qu'ils fonctionnent pour tous, et particulièrement pour les plus vulnérables.

Cette conférence a permis d'élargir la définition de l'innovation – technologique et méthodologique – au sein de la communauté de pratique mondiale de systèmes ESEC, et a exercé un effet catalyseur sur les conversations portant sur l'importance de bâtir des systèmes solides capables d'aider les pays à atteindre les ODD de même qu'à suivre les progrès à cet égard. Des approches collaboratives inclusives et rigoureuses sont essentielles pour maintenir l'élan actuel et pour faire progresser ce programme. La conférence s'est penchée à la fois sur des moyens créatifs de revoir le programme et d'en améliorer l'efficacité, de même que sur les technologies perturbatrices qui sont à la fois rentables et susceptibles d'être mises à l'échelle en vue d'obtenir une amélioration significative des systèmes d'ESEC. Il est donc significatif que la conférence a également inspiré d'autres engagements de collaboration et de partenariat, l'UNICEF et l'OMS ayant annoncé un nouveau partenariat en matière de santé pour renforcer les systèmes d'ESEC.

Ce rapport sur les résultats de la conférence est présenté en deux sections, la première décrivant les principales discussions, les exemples de pays et les constatations issues des neuf panels d'experts et des six laboratoires d'innovation qui ont eu lieu pendant la conférence. La deuxième section du rapport présente de façon détaillée les engagements pris à cet égard, y compris la déclaration de la conférence, la déclaration conjointe émise par l'UNICEF et l'OMS concernant l'entente de partenariat en matière de santé susmentionnée, ainsi que les principales recommandations de mesures à la suite de la conférence.



SECTION 1

Débats d'experts et laboratoires d'innovation

LES DÉBATS D'EXPERTS

Pour permettre les échanges latéraux et pour exploiter la mine d'expérience et de connaissances spécialisées de son auditoire, la conférence a facilité, le premier jour, la tenue d'une série de débats d'experts qui portaient sur les thèmes désignés comme essentiels à la réalisation d'un programme mondial d'ESEC efficace. Ces débats ont été conçus pour encourager les participants à discuter de façon ciblée d'éléments clés du programme global de manière plus concentrée. Un bref sommaire des principales discussions, des recommandations et des mesures issues de chacun des neuf débats est inclus dans les pages qui suivent.



DÉBAT D'EXPERT 1 : DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Les systèmes d'ESEC, de concert avec d'autres systèmes, posent les jalons de l'administration nationale, en établissant les fondements du développement inclusif par l'accroissement de la participation citoyenne et l'accès au gouvernement ainsi qu'aux services, y compris ceux liés à la santé; en appuyant la protection sociale ainsi qu'en comblant les lacunes pour les personnes les plus vulnérables, et en créant des possibilités pour tous les segments de la population ainsi qu'en distribuant équitablement les dividendes liés à l'augmentation de la prospérité dans l'ensemble de la société.²

Dans le cadre de ce débat, quatre études de cas nationales ont été présentées qui décrivaient des exemples de réussite et de difficultés. Au cours de la discussion, il est devenu évident que l'intégration des systèmes d'ESEC et de carte d'identité nationale est fondamentale au concept de développement inclusif. Il a été également constaté qu'il existe un risque d'exclure les pauvres et d'élargir le fossé numérique si l'innovation ne suit pas le rythme. Toutefois, l'efficacité de l'intégration dépend de systèmes d'information sous-jacents fiables et résilients.

Exemples de réussites

Plusieurs initiatives ont établi un lien entre le renforcement du système d'ESEC et des mesures d'encouragement du point de vue de la demande :

- En Thaïlande, l'intégration des cartes d'identité et de l'enregistrement des ménages a favorisé une hausse de la couverture santé universelle, le taux d'assurance santé étant passé de 73 % à 98 %.
- Un examen systématique effectué par l'UNICEF en Afrique du Sud a démontré que la certification des naissances avait amélioré l'accès aux transferts monétaires de 21 % à 84 %.
- Une approche à plusieurs volets a donné de bons résultats au Bangladesh, au Brésil, en Inde et au Pérou, permettant à ces pays d'aborder l'accessibilité et la demande simultanément en vue d'améliorer l'enregistrement des naissances et des décès.

² OECD 2017 http://www.oecd.org/inclusive-growth/Policy_Brief_Time_to_Act.pdf

« *L'identification numérique doit être créée dès la naissance.* »

– Jonathan Marskell, Banque mondiale

Difficultés

Même si les progrès se sont poursuivis en Afrique depuis 2010, des lacunes existent toujours.

- Au Sénégal, par exemple, malgré les cadres juridiques, l'enregistrement est affecté par les influences religieuses et culturelles.
 - On constate un niveau élevé de disparité régionale, qui repose sur la distance, les facteurs économiques et socioculturels jouant aussi un rôle de premier plan dans les variations que l'on note en matière d'enregistrement des naissances.
 - L'enregistrement est volontaire; et la décentralisation occasionne certains problèmes en matière de coordination entre les instances locales et centrales.
- Au Soudan du Sud, l'enregistrement des faits de l'état civil comporte très peu de récompenses immédiates. Cette situation est due au conflit permanent et à l'insécurité, ainsi qu'à un système de santé médiocre.
- Tant au Sénégal qu'au Soudan du Sud, le besoin existe toujours d'évaluer efficacement et de créer des mesures d'encouragement tant du point de vue de l'offre que de la demande; cette situation pointe vers la nécessité d'une volonté politique ainsi que de stratégies ciblées à l'intérieur de contextes culturels spécifiques.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- On constate un plus grand besoin pour de la **recherche plus qualitative, particulièrement en ce qui concerne l'exploration de la dynamique sociale et sexospécifique**. Il convient d'accorder beaucoup d'importance à la protection de la vie privée et des données.
- Il est important de **faire preuve de plus d'innovation** en continuant de favoriser les partenariats, la mise en commun des connaissances et un ferme engagement.



DÉBAT D'EXPERT 2 : CONCEPTION AXÉE SUR LA PERSONNE

Bien que dernièrement les activités des systèmes d'ESEC se soient principalement orientées vers l'amélioration des données et des systèmes, il faut également s'intéresser à susciter la demande de l'enregistrement des faits d'état civil pour obtenir les résultats souhaités.

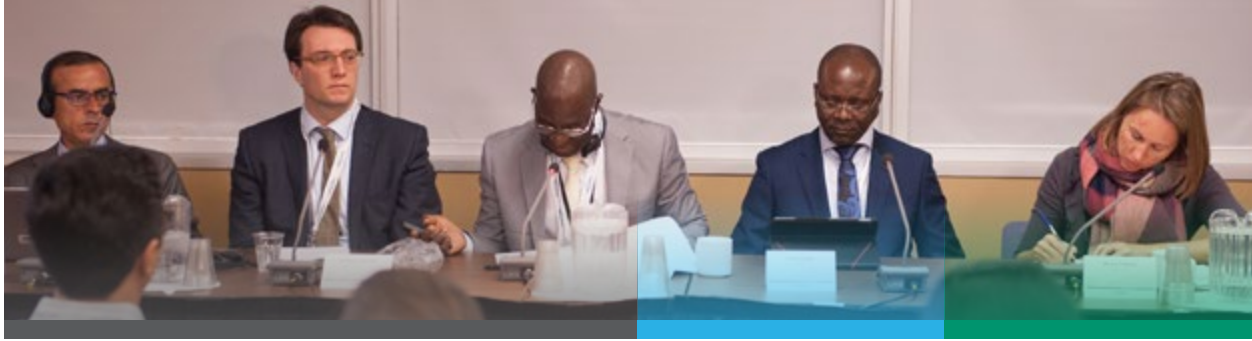
Ce débat a porté principalement sur les obstacles et les difficultés qui se présentent du point de vue de la demande et de l'utilisation des systèmes d'ESEC, et sur l'importance d'améliorer la conception des systèmes en adoptant des approches axées sur la personne pour aplanir ces difficultés. Voici un aperçu d'exemples de stratégies efficaces pour créer la demande : réduire le fardeau public rattaché à la déclaration au gouvernement en centralisant la collecte et en établissant des liaisons de données, et en rendant les statistiques sommaires disponibles, intéressantes et pertinentes pour les citoyens grâce à des moyens comme l'infographie.

Du point de vue de l'approvisionnement, compte tenu de la structure des processus d'enregistrement, il est essentiel d'établir un lien avec les institutions officielles et non officielles pour améliorer l'offre, sur le plan de la sensibilisation et de la couverture :

- La centralisation et la mécanisation de l'aspect de l'offre des systèmes d'ESEC peut entraîner plus d'exclusion que d'inclusion des populations vulnérables, particulièrement lorsque l'infrastructure ou la technologie est inadéquate et peu fiable.
- Une infrastructure résiliente qui tient compte de la réalité dans laquelle vivent les citoyens, de leur comportement et des expériences qu'ils vivent est de ce fait essentielle. L'amélioration doit porter sur une approche intersectorielle, et repose sur le partage des données entre ministères.
- La technologie de pointe peut comporter d'énormes avantages lorsqu'elle est utilisée pour amener les processus d'enregistrement aux gens plutôt de forcer ceux-ci à se déplacer vers les centres d'enregistrement.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- Des travaux de recherche sur les **stratégies de conception itératives et adaptatives axées sur la personne**, particulièrement pour les populations vulnérables, sont requises en vue du développement et de l'amélioration continus des systèmes d'ESEC et autres.
- Il faut passer du concept de prise de conscience à celui d'une **approche participative consistant à établir des partenariats avec les collectivités** et les groupes d'intervenants dans la conception de systèmes, en adoptant une stratégie participative et axée sur le « changement de comportement » plutôt qu'une stratégie passive ou descendante. L'enregistrement et la délivrance de certificats devraient être gratuits.
- Il faudra accorder une attention particulière à **l'accroissement de la transparence des gouvernements tout en améliorant la reddition de comptes concernant** l'utilisation des données et la protection des droits des citoyens, particulièrement pour les groupes vulnérables et ceux qui sont susceptibles d'être marginalisés. Une autorité responsable de la protection des données peut contribuer à protéger la demande en maintenant la confiance du public.
- Il est nécessaire de voir à ce que les **systèmes soient intégrés dans un cadre d'équité et de protection des droits de la personne**, afin qu'ils puissent répondre convenablement aux besoins des populations vulnérables. La demande pour des services d'enregistrement des faits de l'état civil doit être créée sans violer les droits, ce qui exige de surmonter des difficultés comme les obstacles financiers et l'accès géographique.
- **Des facteurs contextuels devraient être intégrés à la conception** et aux facteurs à considérer, par exemple, la mobilité de la population, les facteurs sociaux et culturels, ainsi que les réalités économiques et environnementales.
- Les systèmes d'ESEC doivent être **incorporés et intégrés à titre de composante de la prestation améliorée des services**, et ils doivent s'accompagner de mesures d'encouragement plutôt que de pénalités. Il faudra exploiter la technologie et la mettre au service d'une conception axée sur la personne.
- **Une approche intersectorielle**, qui repose sur le partage de données entre les ministères est une stratégie clé pour améliorer l'efficacité et la rentabilité.



DÉBAT D'EXPERT 3 : CONTEXTES DE CONFLIT ET D'URGENCE

Ce débat a fait ressortir les difficultés qu'éprouvent certains pays à enregistrer les faits de l'état civil (naissances, décès, mariages, divorces, etc.) dans les contextes d'urgence. Les personnes déplacées peuvent se trouver dans l'incapacité de prouver leur identité juridique, ce qui crée des obstacles à leur protection. De plus, l'absence d'identification dans les contextes d'urgence accroît la vulnérabilité au trafic des personnes et au mariage des enfants. Finalement, les pays qui accueillent des personnes déplacées peuvent avoir des systèmes faibles, et avoir besoin de formation, d'équipement et d'infrastructure pour étendre leurs systèmes d'enregistrement des faits de l'état civil de manière à incorporer les nouveaux arrivants.

Les experts ont fourni des exemples pratiques pour relever ces défis au moyen d'approches axées sur la personne. Par exemple :

- La santé et l'éducation sont largement appuyés dans les contextes d'urgence. Le rôle clé du secteur et des services de santé en regard de l'enregistrement des faits de l'état civil a été souligné, compte tenu de leur fonctionnement continu même dans les contextes d'urgence.
- Les collectivités peuvent être mobilisées dans les zones touchées, particulièrement pendant les contextes d'urgence et de conflit, et c'est là que se trouve l'information. Il faudrait analyser les mesures d'encouragement et les facteurs dissuasifs à court et à long terme pour les familles en regard de l'enregistrement des faits de l'état civil.
- L'expérience a montré l'efficacité de l'utilisation des technologies et des services mobiles pour joindre les populations en déplacement dans certains pays.

« Les camps de réfugiés sont la preuve que la vie continue, que des bébés viennent au monde, que des gens se marient et que d'autres meurent. Les statistiques de l'état civil demeurent très importantes et on ne peut offrir d'aide qu'à des gens dont nous connaissons l'existence et tenter d'éviter qu'ils demeurent apatrides... Et préserver les droits à la citoyenneté de ces gens. »

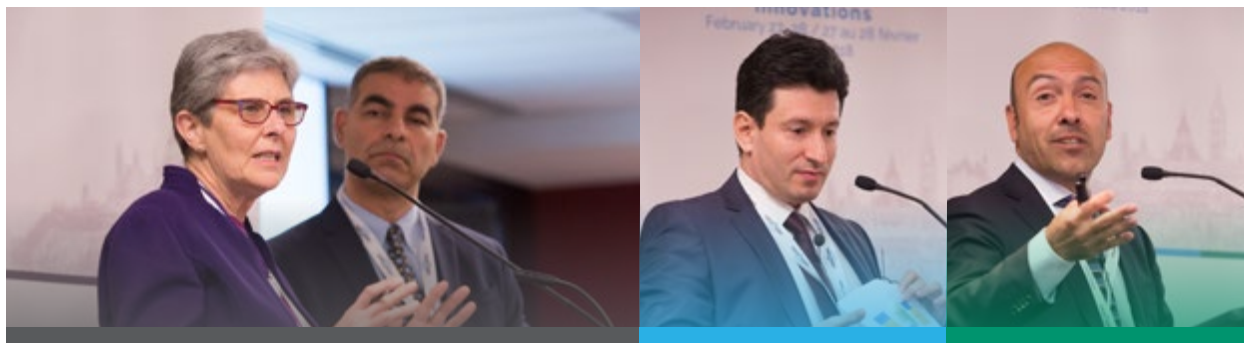
– Dimitri Sanga

Dans les contextes d'urgence, les problèmes surgissent du côté de l'offre étant donné que les systèmes d'ESEC peuvent se révéler faibles dans bon nombre des pays touchés. Toutefois, on constate que le contexte change et devient plus propice dans divers programmes internationaux. Par exemple :

- La Déclaration de New York en 2016 sur les réfugiés et les migrants et le Cadre d'action global pour les réfugiés; le programme de développement durable à l'horizon 2030, ODD 16.9 et « Ne laisser personne pour compte »; les déclarations ministérielles lors de la conférence régionale de l'ESEC en Asie et dans le Pacifique.
- Les États montrent un intérêt croissant et prennent de plus en plus de responsabilités.
- De nouveaux domaines voient le jour qui exigent une meilleure coordination entre les partenaires humanitaires; aussi, le nouveau centre de données du Groupe de la Banque mondiale et du HCR sur les déplacements forcés annonce des systèmes qui permettront d'intervenir de façon plus durable et mieux coordonnée aux déplacements forcés.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- On a besoin de **recherche opérationnelle** dans ces domaines : comment mobiliser les collectivités pour améliorer l'enregistrement des faits de l'état civil pendant les contextes d'urgence et de conflit; améliorer l'utilisation des services du secteur de la santé, notamment le système de surveillance épidémiologique; et améliorer les services d'enregistrement au moyen de la technologie et des appareils mobiles pour les populations en déplacement comme, par exemple, la numérisation des systèmes d'ESEC pour permettre la couverture d'ESEC dans les zones difficiles d'accès où résident souvent les réfugiés.
- En outre, l'aide humanitaire devrait **inclure une aide financière pour les statistiques de l'état civil** afin de saisir les faits d'état civil que continuent à vivre les populations déplacées.
- Les **gouvernements devraient recevoir de l'aide** sous la forme du renforcement des capacités, d'équipement et de la conception de l'infrastructure en vue de mettre en place leurs systèmes de statistiques de l'état civil.



DÉBAT D'EXPERT 4 : LA PROTECTION SOCIALE DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Dans le contexte du développement inclusif, au cours de ce débat, on a discuté du rôle important des systèmes d'ESEC pour appuyer la protection sociale, y compris :

- Comblent les lacunes pour les personnes les plus vulnérables grâce à un système d'enregistrement des faits d'état civil et d'identification unique efficace, en lien avec la prestation de services, destinés à réduire les inégalités;
- Distribuer les dividendes d'une prospérité accrue entre les membres de la société, l'enregistrement des faits d'état civil et la protection sociale étant liés à l'édification de l'État.

La bonne gouvernance constitue un élément important des systèmes d'ESEC pour la protection sociale. Elle sous-tend plusieurs des avantages fondamentaux de l'enregistrement des faits d'état civil, notamment l'accès aux services. Les critères d'un système ESEC efficace comprennent notamment des cadres juridiques et institutionnels fonctionnels et inclusifs; ainsi que la capacité administrative d'appuyer l'enregistrement universel des faits d'état civil.

L'enregistrement civil et la protection sociale peuvent être de nature politique, plus particulièrement en ce qui a trait au genre et à la diversité. Donc, il est important de prendre en considération le contexte national, y compris les facteurs culturels et socioéconomiques. Par exemple, dans certains pays, les mariages polygames peuvent entraîner des situations complexes sur le plan de l'accès aux services et aux avantages. De plus, il faut du temps pour mettre au point un système d'ESEC et de protection sociale mature, et l'utilisation de la technologie en l'absence d'un bon cadre institutionnel ne suffit pas.

« *La technologie doit pouvoir compter sur un solide mécanisme institutionnel.* »

– Ivan Axt

Exemples provenant de différents pays

Le **Chili** offre un bon modèle pour réduire les inégalités en raison de deux facteurs, i) mécanismes de ciblage, ii) identification des bénéficiaires. L'exemple du Chili a montré comment un système de gestion de l'identité exhaustif (IDMS) a joué un rôle essentiel pour le développement inclusif, notamment en facilitant les transferts pécuniaires conditionnels. L'IDMS constitue l'intégration transparente de l'enregistrement civil, de l'identification et de la délivrance de pièces, et il fonctionne comme un outil pour la protection sociale.

En **Namibie**, diverses innovations, comme le système de notification des naissances en ligne (e-birth) inauguré en 2017, ont permis d'accroître l'enregistrement rapide des naissances dont le pourcentage dépasse aujourd'hui 60 %. L'enregistrement des naissances a eu une incidence positive sur la protection sociale : en effet, le nombre d'enfants qui bénéficient de subventions sociales a augmenté, et 200 000 enfants de plus sont devenus bénéficiaires de la protection sociale.

La **Roumanie** offre un bon exemple de la manière dont les mesures d'encouragement peuvent contribuer à hausser le nombre d'enregistrements de faits d'état civil. Les exemples comprennent notamment un lien entre l'enregistrement des décès et la fourniture d'une prestation pour l'inhumation; ainsi qu'un lien entre l'enregistrement des naissances et une indemnité de l'État pour les enfants âgés de moins de 18 ans, une prestation pour les soins des enfants et une prime pour le retour au travail. L'enregistrement des mariages est lui aussi lié à de nombreux autres avantages.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- Les **systèmes économiques dans les pays en développement** doivent être officialisés de manière à améliorer l'accès aux services.
- **Il est important de tirer des enseignements des expériences en provenance d'autres pays** et des exemples de liens entre les systèmes d'ESEC et les avantages de la protection sociale, ainsi que d'autres services comme les services de santé, les services sociaux, l'éducation et les services économiques et financiers.



DÉBAT D'EXPERT 5 : LE RÔLE DES SYSTÈMES D'IDENTIFICATION UNIQUE

L'objectif de développement durable 16.9 (« D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ») fournit l'occasion d'établir un lien avec l'enregistrement civil et l'identité civile. Même si le but est d'intégrer les systèmes d'enregistrement civil et d'identité civile, il n'est pas toujours possible de réaliser une intégration parfaite. Ce débat tenu durant la conférence a permis d'obtenir un aperçu global des principes de base pour atteindre un certain niveau d'intégration entre les deux systèmes.

Le débat a tourné autour d'une étude récente réalisée par la Banque mondiale de la manière dont 75 pays procédaient pour attribuer des numéros d'identité, et des exemples de trois pays (Maurice, Slovénie, Corée). Les stratégies entourant la génération de numéros d'identité variaient entre l'utilisation de la date de naissance et l'attribution de numéros choisis de façon aléatoire. La discussion a surtout porté sur la création d'un cadre en vue de la délivrance de numéros d'identité dès la naissance – en insistant plus particulièrement pour déterminer si cette mesure débouche sur des économies dans l'ensemble. On a cité une étude réalisée en Slovénie selon laquelle il faudrait attendre quatre ans après la mise sur pied d'un système d'ESEC pour pouvoir démontrer le rendement de l'investissement.

Malgré les investissements dirigés vers leur intégration, il est ressorti des discussions que les systèmes d'identification continuent de fonctionner en vase clos, en établissant une distinction entre la carte d'identité nationale et les systèmes fonctionnels, comme ceux pour les pensions et aux fins électorales. Les participants ont toutefois admis qu'il existait des moyens généraux d'établir un lien entre les systèmes d'enregistrement civil et de l'identité civile :

1. L'enregistrement des naissances pourrait être lié directement à la délivrance des cartes d'identité;
2. Si les numéros de cartes d'identité sont différents, d'autres méthodes pourraient être utilisées pour établir une correspondance entre eux;
3. Il serait également possible d'établir un lien grâce aux données biométriques.

Même s'il existe de nombreux moyens de produire un identifiant unique (numéros), il existe aussi des difficultés particulières en lien avec ceux-ci, notamment des enjeux liés au respect de la vie privée. La génération de numéros aléatoires est susceptible d'atténuer bon nombre de ces problèmes.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- **Élaborer des lignes directrices concernant l'intégration des systèmes de cartes d'identité et d'enregistrement des faits d'état civil** est une mesure prioritaire. Ces lignes directrices devraient préférablement être accompagnées de normes relatives à l'enregistrement civil. Sur le plan des lignes directrices et des normes, on a fait remarquer que le [cours en ligne sur les systèmes d'ESEC](#) du Groupe de la Banque mondiale comporte un module sur l'intégration.
- **Directives concernant la protection des renseignements électroniques et de la vie privée.** Il ne faut pas négliger l'existence de nombreux enjeux graves eu égard à la protection des renseignements personnels des citoyens. Étant donné que les numéros d'identité sont en passe de devenir supranationaux (par exemple, dans l'UE), on constate la nécessité d'adopter des directives concernant la conception de systèmes de protection des données et de la vie privée ainsi que pour la gouvernance, y compris pour les systèmes multisectoriels comme les systèmes d'enregistrement civil et de cartes d'identité.



DÉBAT D'EXPERT 6 : CADRES JURIDIQUES ET PROTECTION DES IDENTITÉS

Au cours de ce débat, on s'est entendu sur le fait qu'une approche holistique est requise en vue de l'élaboration de cadres juridiques pour les trois fonctions principales de l'enregistrement civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité. Un guide sur les cadres juridiques d'ESEC est en cours de révision et sera bientôt disponible pour fins de consultation et d'examen. De plus, un outil a été mis au point par l'initiative Data for Health de Bloomberg Philanthropies, laquelle énonce les pratiques exemplaires pour suivre un processus d'examen juridique de même que des directives en forme de modules pour procéder à un examen juridique de base d'un système d'ESEC. La trousse d'outils est disponible ici www.CRVSLaws.org.

Tous ont convenu qu'il faudrait élaborer des normes internationales sur la gestion de l'identité pour les systèmes de cartes d'identité nationales et les systèmes d'ESEC et que cela devrait constituer une priorité, et comprendre des enjeux tant sur le fond qu'en matière de procédure. Des protocoles de partage de données doivent être incorporés à ce cadre juridique.

Il existe plusieurs divergences qui doivent être abordées, notamment l'attention disproportionnée accordée à l'enregistrement des naissances comparativement à l'enregistrement des décès. Cette situation peut s'expliquer du fait que l'enregistrement des décès, contrairement à l'enregistrement des naissances, n'est pas inscrit dans le droit international sur les droits de la personne. Les répercussions de cette situation sont importantes, et plus particulièrement pour les femmes et les autres groupes vulnérables dans les contextes de catastrophe et d'après conflit. Il faut envisager les moyens appropriés pour stimuler l'enregistrement des décès. Ces questions ne pourront pas se régler simplement par l'application de correctifs techniques.

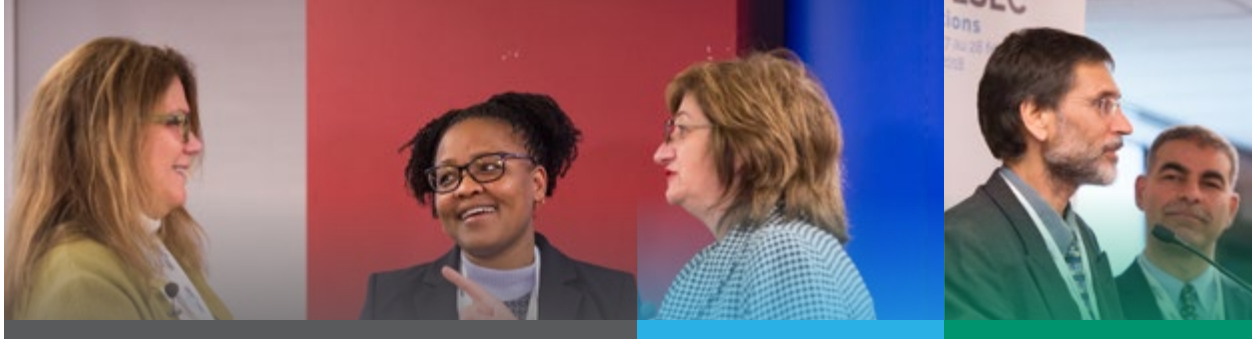
MESURES ET RECOMMANDATIONS

Secteurs prioritaires dans tous les systèmes de gestion de l'identité :

- Mettre en place des systèmes de sécurité pour effectuer la vérification de l'identité. Il faut veiller à établir des autorités responsables de la protection des données afin de protéger la transparence et la confiance du grand public dans les systèmes d'ESEC, et de faciliter la durabilité et les progrès futurs.
- Il est important que le lien entre les cadres juridiques de l'ESEC et le droit international sur les droits de la personne soit défini explicitement. Le cadre juridique doit dépasser le niveau national et être lié de façon explicite avec les protections des droits de la personne, qui sont intégrées dans le droit international.

Un examen juridique complet est un point de départ fondamental pour repérer et éliminer les obstacles :

- La préparation, l'examen et la mise en oeuvre de cadres juridiques devraient suivre des approches participatives ascendantes, intersectorielles et englobant la totalité des éléments et mettant à contribution les collectivités, la société civile et d'autres parties prenantes. Par exemple, il existe toujours des lacunes majeures dans les systèmes d'ESEC de plusieurs pays à revenu élevé (pour les populations autochtones au Canada et en Australie). Si ces systèmes ne sont pas révisés, ils risquent de perpétuer des injustices intergénérationnelles existantes et l'invisibilité de certaines populations vulnérables.
- Le fait de mener un examen juridique pourrait permettre d'enregistrer quelques gains rapides (par exemple, la définition d'un processus d'échange intersectoriel et interministériel efficace et l'amélioration de la facilité de collecte de données et la coordination de la prestation de services).
- De plus, un examen permet l'évaluation des « divergences » qui doivent être mises en évidence et résolues.



DÉBAT D'EXPERT 7: LA SANTÉ DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Des renseignements fiables, pertinents et en temps opportun jouent un rôle sans équivoque dans l'amélioration de la santé des populations. Ils permettent d'obtenir des résultats pour la santé qui sont bons, ou meilleurs, ces derniers reposant sur des politiques et des pratiques de santé éclairées exécutées par un système de santé qui tire le meilleur parti des ressources en optimisant l'efficacité et en favorisant une égalité accrue. Ils soutiennent que les systèmes d'ESEC efficaces présentent des avantages directs pour les particuliers et les processus d'élaboration des politiques qui s'appuient sur des statistiques d'état civil, en plus de contribuer à l'amélioration des résultats pour la santé des populations.

Malgré l'utilité des systèmes d'ESEC pour orienter les décisions sur les politiques de santé, établir les priorités de recherche en santé et surveiller les progrès de stratégies de prévention de maladies et de blessures en particulier, ces systèmes continuent de manquer de ressources et d'afficher des lacunes dans bon nombre de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire.

Ce débat a permis de mettre en lumière les expériences de pays bénéficiant de l'aide du **Mécanisme de financement mondial** (MFM) pour montrer des exemples de cas où le secteur de la santé peut contribuer à l'amélioration des systèmes d'ESEC. Ces exemples comprenaient notamment l'expérience de la Thaïlande qui a établi un lien entre l'enregistrement civil et la couverture santé universelle; celle de la Tanzanie, dont l'approche décentralisée de l'enregistrement civil fait appel aux établissements de santé; ainsi que celle du Mozambique et de la Sierra Leone dont les expériences dans le cadre de l'initiative de la surveillance de la mortalité à l'échelle nationale (COMSA), financée par la Fondation Bill et Melinda Gates.

Mozambique et Sierra Leone : Surveillance de la mortalité à l'échelle nationale

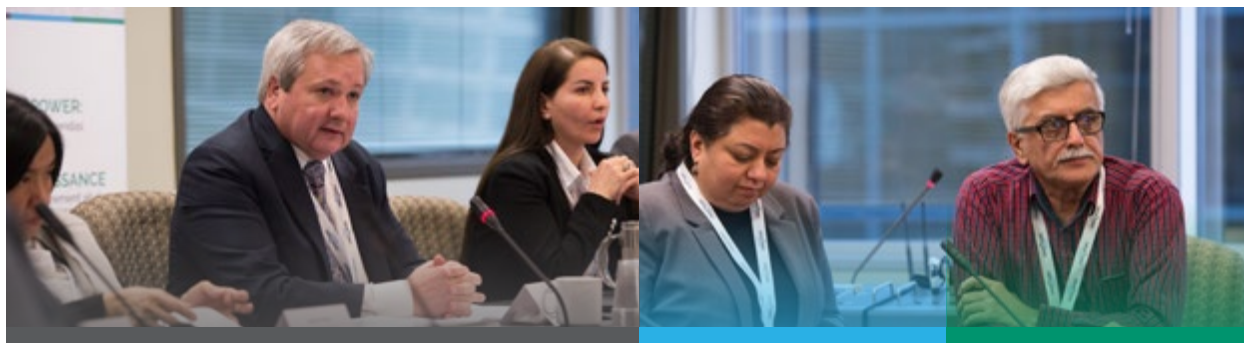
Cette initiative vise principalement à recueillir des données sur la mortalité et les causes de décès à l'aide du prélèvement d'échantillon à effraction minimale (MITS) et d'autopsies verbales sur un échantillon de population. Des agents de surveillance communautaire aident à repérer et à enregistrer les grossesses, les incidences et les décès et entrent ensuite en contact avec ceux qui s'occupent du prélèvement d'échantillon à effraction minimale MIT et des autopsies verbales.

L'initiative comprend notamment d'autres données et l'intégration avec d'autres systèmes de données existants. Elle offre une plateforme pour sensibiliser la population à l'importance de l'enregistrement et pour faciliter la liaison avec l'autorité responsable de l'enregistrement civil. Elle offre aussi une formation aux fournisseurs de soins de santé (médecins et infirmières) pour leur permettre de mieux encoder les causes de décès au moyen des normes internationales (OMS ICD-10). Les données recueillies seront ensuite entrées dans des tableaux de bord à l'intention des gouvernements et seront mises à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance.

L'initiative, financée par la Fondation Bill et Melinda Gates, est harmonisée avec les plans et stratégies nationales ainsi qu'avec les capacités existantes. Elle est coordonnée avec les parties prenantes locales afin d'en assurer la durabilité.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

- **Des partenariats multisectoriels pour renforcer les systèmes d'ESEC sont essentiels.** Il faut que les partenaires du domaine de la santé collaborent avec diverses parties prenantes et autres secteurs. On ne parviendra à renforcer les systèmes d'ESEC que si tous mettent l'épaule à la roue.
- **Les directives concernant les nouveaux processus sont important.** Les données requises pour la planification et le développement des soins de santé sont une responsabilité commune qui va au-delà du secteur de la santé. Les systèmes d'enregistrement des échantillons ne peuvent pas voir le jour au détriment de systèmes d'ESEC. Ils constituent un bon point de départ, mais ne sont pas une solution à long terme. Il se peut qu'il existe des moyens d'intégrer les deux qui n'ont pas encore été explorés.



DÉBAT D'EXPERT 8 : EXEMPLES CONTEMPORAINS D'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ESEC

Durant ce débat, on a insisté sur plusieurs importants aspects des améliorations des systèmes d'ESEC, y compris l'importance cruciale d'envisager l'innovation tant du point de vue méthodologique que technologique; le large éventail des innovations, des plus complexes aux plus simples; et les avantages et les coûts liés à l'innovation.

On a présenté toute une gamme d'expériences en provenance de divers pays et d'organismes du système des Nations Unies travaillant à la mise en oeuvre d'un système de statistiques de l'état civil ou l'utilisant, notamment des expériences sur les questions suivantes :

- Systèmes incomplets, par exemple dans les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud-Est, où l'on dispose de peu de renseignements sur la qualité des statistiques de l'état civil et où, de ce fait, l'on compte beaucoup sur des sources autres que les systèmes d'ESEC pour produire des estimations.
- Des approches très variées ayant été utilisées pour monter les systèmes d'ESEC – qu'il s'agisse de systèmes complexes entièrement automatisés (Norvège et Roumanie) ou de méthodes très simples dans les zones de conflit qui visent à recueillir les renseignements nécessaires pour comprendre les mouvements de population (par exemple en Afghanistan).
- Des innovations technologiques (par exemple des plateformes en ligne) et des approches non technologiques comme les nouvelles méthodologies et les opérations sur le terrain.

Mettre sur pied un site pilote d'enregistrement d'échantillon dans une zone de conflit : Badakhshan, Afghanistan (2013-2018)

En Afghanistan, des efforts sont déployés pour comprendre les statistiques de l'état civil, et ce, même sans un système d'enregistrement des faits d'état civil pleinement opérationnel. Les estimations des statistiques des faits d'état civil reposent sur des mécanismes moins fiables comme les statistiques d'établissements, des sondages à l'échelle nationale et infranationale, et des estimations nationales fondées sur des modèles statistiques.

« Les pays qui affichent une charge de mortalité élevée sont également ceux qui sont dotés des systèmes d'enregistrement des naissances les plus faibles. »

– Romesh Silva

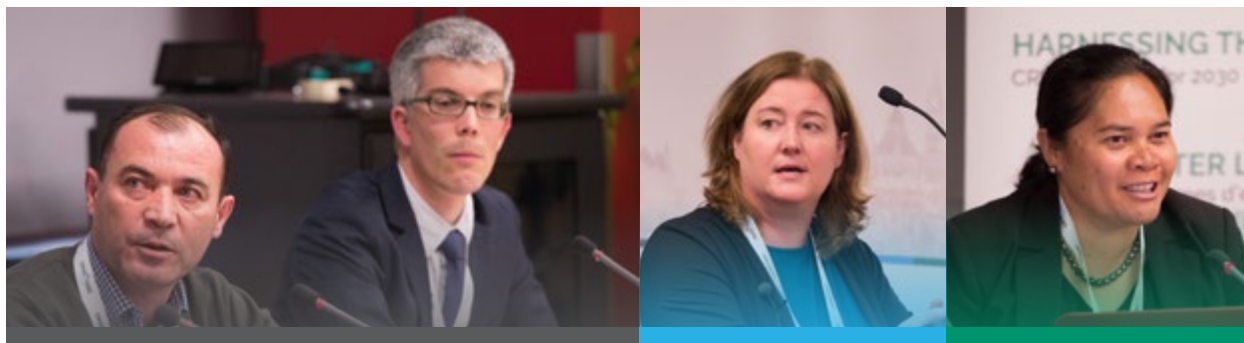
Un projet consiste à déterminer comment effectuer des estimations plus précises des incidences sur les mères et les nouveau-nés dans une seule province. L'approche retenue consistait à effectuer la géocartographie des emplacements, l'identification de tous les établissements de soins de santé et des fournisseurs offrant des services de santé aux mères et aux enfants; la réalisation de sondages maison lorsque la situation le permettait du point de vue de la sécurité ainsi qu'une surveillance active, chaque village étant visité au moins une fois par mois.

Ce projet exerce ses activités depuis quatre ans. À ce jour, les principales constatations montrent que les retards dans l'enregistrement et la piètre situation relativement à la grossesse et à la survie des nouveau-nés sont étroitement liés tant aux questions de sécurité qu'aux retards entraînés par les conditions météorologiques.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

Des directives sur le plan méthodologique sont requises pour améliorer l'exhaustivité des estimations et l'évaluation de la qualité des données démographiques tirées des données de l'enregistrement civil. Nous atteindrons cet objectif :

- En renforçant l'évaluation des données d'enregistrement civil au moyen des recensements de la population en 2020 :
 - En combinant les données du recensement avec les données de l'enregistrement civil afin de favoriser l'utilisation complète du cadre de données du recensement des systèmes statistiques nationaux;
 - En incorporant l'utilisation des données à titre de centre d'intérêt du soutien au recensement de la FNUAP;
 - En considérant la diffusion de données comme le lien entre la disponibilité des données et l'utilisation des données par les décideurs.
- Utiliser d'autres sources pour évaluer les variations infranationales dans l'exhaustivité de l'enregistrement civil et pour promouvoir l'intégration des systèmes de données démographiques.



DÉBAT D'EXPERT 9 : LES INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET LEUR DÉPLOIEMENT

Pendant ce débat, les experts ont insisté sur les occasions de tabler sur les environnements à faible technologie en empruntant des avenues inédites, tout en facilitant le dialogue sur les nouvelles approches qui sont axées sur la technologie. On a présenté des études de cas pour illustrer les nouvelles technologies qui sont utilisées pour mettre à la portée des collectivités les plus pauvres et les plus vulnérables les possibilités sur le plan de l'identité et des débouchés économiques. Tous ont convenu que la numérisation n'est pas facultative. Cependant, il a également été constaté ce qui suit :

- Lorsque les systèmes d'ESEC sont faibles, la numérisation fournit l'occasion d'améliorer globalement le système et ne devrait pas se limiter à la numérisation d'un système défectueux;
- La numérisation doit convenir aux besoins. Dans certains cas, un système où tout se fait sur papier pourrait convenir durant les premières étapes de développement;
- Il est important d'atténuer les risques éventuels, comme ceux liés à la sécurité des données.

Grâce aux technologies émergentes, il devient possible de faciliter simultanément l'interopérabilité, d'accroître la protection de la vie privée et d'améliorer la sécurité des données. Le modèle de l'identité numérique permet à divers « points d'entrée » de créer une voie menant à la couverture générale et à la mise à l'échelle. Il existe des occasions pour que la technologie évolue non seulement dans les pays développés; et ce développement technologique ne devrait pas accentuer le « fossé numérique ».

Système d'information sanitaire de district (SISD2) au Tadjikistan

Le SISD2 a été utilisé pour automatiser le système d'ESEC démarré dans le cadre du plan de leur système d'information de gestion en matière de santé de 2012 et a été mis à l'échelle nationale. Étant donné que le SISD2 est en libre accès, il est aussi durable, évolutif et adaptatif. Des travaux de recherche ont été entrepris sur la conception, la mise en oeuvre et les mesures d'encouragement utilisées afin d'éclairer les améliorations du système d'ESEC. Différents types de préoccupations ont été signalés, notamment des problèmes entourant la politique, les données sur la capacité et la capacité de la TIC.

« On ne peut pas parler d'identité sans qu'il soit question de ce que l'identité confère. »

– Jane Thomason

Chaîne de blocs en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Une validation de principe récemment élaborée en Papouasie-Nouvelle-Guinée fait appel à la chaîne de blocs pour améliorer l'accès aux services financiers. Ce projet a connecté des marqueurs biométriques à une chaîne de blocs pour créer des identifiants uniques lesquels ont permis aux citoyens enregistrés d'envoyer et de recevoir de l'argent numérique et d'échanger de l'énergie solaire en provenance d'une région éloignée. Essentiel à cette conception, le faible niveau de ressources technologiques nécessaires : pas d'Internet ni d'électricité, seulement deux téléphones mobiles 2G.

Partage de données pour les populations mobiles : The Pacific Civil Registrars Network (PCRN)

Le PCRN a été créé en 2014 en réponse au besoin de prendre des mesures coordonnées pour s'attaquer aux problèmes des populations mobiles. Par exemple, il arrive souvent que des personnes nées dans les îles Cook meurent dans d'autres pays et que leurs certificats de décès soient administrés à l'étranger et ne parviennent pas dans leur pays d'origine. En 2016, la Nouvelle-Zélande et les îles Cook ont convenu officiellement de partager des données sur les naissances, les décès, les mariages et les relations, afin d'améliorer les dossiers d'enregistrement et d'identité, ainsi que pour des motifs d'analyse statistique ou généalogiques.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

La recherche sur les changements de paradigmes en matière d'identité est nécessaire. Il faut se tenir au courant des changements dans les données et la gestion de l'identité et réfléchir au moment où la capacité d'agir de l'individu commence et finit. Cela a à voir avec le rôle de l'État et aussi avec le rôle de ceux qui ne possèdent peut-être pas la capacité d'agir en ce qui a trait à différents aspects de leur identité.

La recherche opérationnelle dans des bacs à sable réglementaires est suggérée pour assurer que des technologies seront mises à l'épreuve afin de garantir que les lois et règlements existants sont suffisants pour tenir compte des changements apportés à la gestion de l'identité. Certains pays, comme le Canada, se sont dotés de bacs à sable réglementaires qui leur permettent de mettre à l'essai la manière dont certaines technologies peuvent fonctionner avec certaines structures législatives et réglementaires.





LES LABORATOIRES D'INNOVATION

L'adoption de nouvelles approches novatrices, notamment les technologies modernes, les approches mises à l'essai, sont extrêmement prometteuses pour l'amélioration des systèmes d'ESEC et les interventions auprès des populations les plus difficiles à atteindre. L'on s'entend pour dire qu'il faut des progrès plus rapides pour s'assurer de faire maintenant les meilleurs investissements pour l'avenir. Le [Plan mondial d'accroissement de l'investissement dans les systèmes d'ESEC](#), ainsi que les investissements internationaux et régionaux se concentrent sur l'accélération de ces progrès.

Afin d'exploiter l'expertise des participants, la conférence a tenu une série d'ateliers axés sur des discussions interactives. Ces ateliers ont permis à des experts et à des représentants nationaux d'explorer des approches et des technologies nouvelles et émergentes présentées sous forme d'études de cas; ils leur ont également donné l'occasion d'examiner en détail comment ces approches et ces technologies pourraient être utilisées dans des pays qui doivent renforcer leurs systèmes d'ESEC. Les laboratoires d'innovation ont été conçus pour produire des recommandations applicables aux nouvelles approches afin d'élaborer plus avant ces dernières et de les inclure dans un plan de travail international. Un bref sommaire des principales discussions, des recommandations et des mesures issues de chacun des six laboratoires est inclus dans les pages qui suivent.



LABORATOIRE D'INNOVATION : TRANSFORMER LES SYSTÈMES D'ESEC – AMÉLIORATION DES PROCESSUS OPÉRATIONNELS (APO)

But : Examiner le rôle de l'amélioration des processus opérationnels (APO) d'ESEC pour gérer la complexité des systèmes d'ESEC; réduire la fragmentation et le cloisonnement des flux d'information; et trouver des solutions en vue de l'intégration des opérations d'ESEC. Les participants se sont penchés sur la fragmentation des efforts nationaux et internationaux visant à renforcer les systèmes d'ESEC (exemple pratique du Ghana), et sur l'intégration des systèmes d'ESEC et d'identité (exemple pratique de la Tanzanie).

L'APO est une méthodologie qui pourrait être utilisée par les décideurs et les gestionnaires pour rendre compte de la complexité des systèmes d'ESEC et pour trouver des solutions systémiques aux problèmes.

Elle s'est révélée extrêmement utile pour systématiser l'analyse des systèmes d'ESEC, pour rendre compte de la complexité des processus d'ESEC dans les nombreux ministères et organismes, ainsi que pour engendrer un sentiment d'unité au sein des parties prenantes de l'ESEC dans le pays.

Grâce à l'utilisation de l'APO, et dans bien des cas pour la première fois, les parties prenantes de l'ESEC ont eu accès à une description intégrale visuellement accessible de leurs processus dans les services d'une organisation et à la grandeur de différentes organisations (diagrammes de processus opérationnels (DPO)).

Au cours de ce laboratoire, les participants ont étudié comment :

- accroître efficacement la capacité nationale d'appliquer la méthodologie d'APO;
- concevoir une gouvernance efficace APO/DPO au sein des structures de gouvernance existantes d'ESEC;
- l'APO pourrait être adaptée par différents pays dont les systèmes d'ESEC se situent à divers niveaux de maturité;
- La communauté internationale pourrait appuyer la mise en oeuvre de l'APO pour renforcer la conception du système ESEC.

Les participants se sont entendus sur l'avantage potentiel de l'utilisation de l'APO à titre d'approche pour améliorer l'efficacité et l'efficacit  des syst mes d'ESEC. Mais on a toutefois admis la n cessit  de cr er une capacit  nationale   l'appui de son adoption. Cette constatation a men    la proposition visant   cr er deux groupes ax s sur l'APO/DPO en vue d'assurer la gouvernance efficace des initiatives d'APO au pays. On a  galement discut  de la mani re de pr senter les  tudes de cas r ussies entourant l'approche de l'APO en vue du renforcement des syst mes d'ESEC.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

 laborer des trousse de formation   l'APO   l'intention de divers groupes de parties prenantes, des cadres sup rieurs, aux sp cialistes de l'ESEC et de la TI.

Cr er une communaut  de praticiens de l'APO qui connaissent les syst mes d'ESEC, et qui sont en mesure de favoriser le renforcement des syst mes d'ESEC dans d'autres pays.



LABORATOIRE D'INNOVATION : ANALYTIQUE DES DONNÉES MODERNE

But : Explorer les perspectives offertes par l'analytique des données contemporaine qui s'applique aux systèmes d'ESEC modernes.

Au cours de ce laboratoire, les participants ont étudié :

- Les approches utilisées par les pays pour renforcer la mesure de la mortalité, y compris les causes du décès au cours des 5 à 10 prochaines années;
- Le rôle joué par les analytiques plus récents (par exemple, sciences géospatiales, intelligence artificielle) dans la génération et l'utilisation des statistiques de la mortalité;
- Les institutions et les partenariats clés requis pour faire progresser une meilleure mesure de la mortalité;
- Encourager l'échange des apprentissages entre divers efforts réalisés sur les statistiques de la mortalité;
- Le rôle des estimations modélisées dans l'amélioration des systèmes de collecte de données primaires.

L'analyse des données pour les faits d'état civil repose fortement sur l'utilisation d'estimations et de modélisations, compte tenu du fait que les données mondiales sont incomplètes et peu fiables, particulièrement sur les causes de décès. Il existe un criant besoin d'améliorer les systèmes de données modernes ESEC afin de produire, dans la mesure du possible, des données en temps réel ainsi que des données agrégées.

La corrélation avec d'autres systèmes, comme les systèmes de santé, et les techniques de collecte sont des aspects qui font partie de la discussion actuelle pour renforcer le système ESEC. Toutefois, il y a moins de discussions axées sur le lien important entre les systèmes de carte d'identité nationale et les systèmes d'ESEC, et sur la manière dont l'information de ces derniers peut être utilisée pour un bénéfice mutuel.

Pourtant, même si les nouvelles solutions pour recueillir et analyser les données sont prometteuses, ces dernières doivent être reconsidérées en fonction des préoccupations liées à la gouvernance des données, à la sécurité, à la confidentialité et à la protection.

Les mesures d'incitation ont été désignées comme un moyen efficace d'accroître et d'améliorer l'enregistrement des décès. Les discussions ont tourné autour de la manière dont elles pourraient être mises en oeuvre du point de vue de la demande afin de mettre fin aux pratiques actuelles consistant à classer délibérément de façon erronée la cause du décès en raison des demandes de financement et des rapports sur le programme de santé, et d'encourager les pays à cesser d'utiliser les estimations modélisées et à se tourner vers l'utilisation de données administratives directes.

Les participants ont également étudié des méthodes visant à s'attaquer aux lacunes actuelles dans les systèmes de santé, comme l'utilisation d'autopsies sociales et la mise sur pied de systèmes pour saisir des données plus opportunes afin de lutter contre les lacunes dans les pays à revenu élevé. Même si les coûts de démarrage initial peuvent être élevés, en revanche les coûts d'utilisation à long terme devraient être durables à l'échelle du pays.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

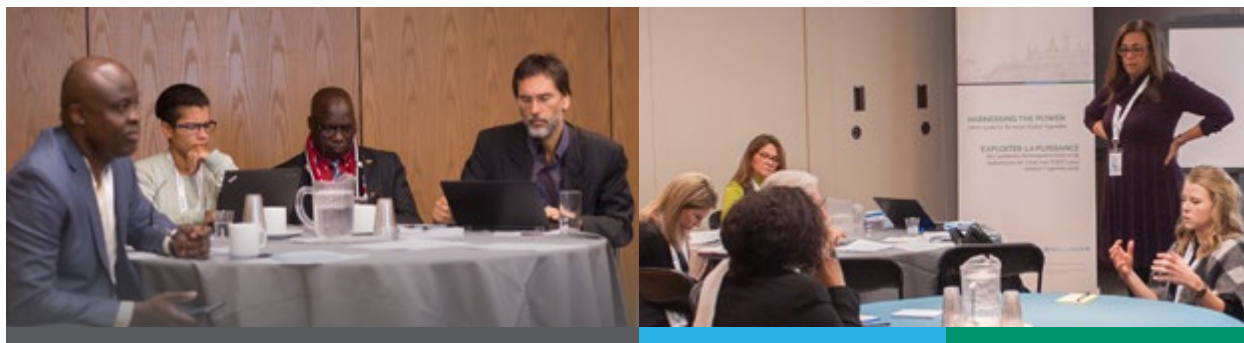
L'Organisation mondiale de la Santé devrait agir à titre de gardienne pour ce qui est d'établir les normes et les lignes directrices relatives aux données sur la mortalité.

Le CRDI et d'autres organisations doivent **faciliter un solide programme de renforcement des capacités et d'apprentissage** afin de voir à ce que la durabilité soit incorporée dans les systèmes.

Il existe un besoin d'**harmoniser de nombreuses sources de données au sein du pays** pour générer des images représentatives et synthétisées à l'échelle nationale.

Voici un aperçu des méthodes recommandées pour accroître la demande pour les données sur la mortalité et pour que le pays se les approprie :

- Le Mécanisme de financement mondial (MFM) et d'autres projets d'investissement;
- La production rapide de preuve de réussite (par exemple, le rapport national sur la mortalité maternelle);
- La collaboration directe avec tous les consommateurs de données afin d'assurer l'harmonisation avec les plans/priorités à court, moyen et long terme.



LABORATOIRE D'INNOVATION : PERSPECTIVES DES SYSTÈMES DE SANTÉ ET ESEC

But : Dans l'ensemble des systèmes, y compris les systèmes d'ESEC et de santé, chaque événement démographique doit être enregistré pour protéger et sauver des vies, et assurer un développement inclusif. Cette séance explore le potentiel des systèmes de santé pour améliorer les données relatives aux naissances, aux décès et aux causes de décès dans les systèmes d'ESEC.

Dans un rapport publié par l'UNICEF, l'OMS et ses partenaires en 2016, et intitulé *Better Data for Women and Children: Strengthening CRVS Across the Continuum of Care*, on note plusieurs possibilités d'améliorer les enregistrements de naissances et de décès dans l'ensemble d'un continuum de soins et qui seront bénéfiques pour les programmes de santé destinés aux femmes et aux enfants, ainsi qu'aux systèmes d'ESEC. Voici un aperçu de ces possibilités :

- Les systèmes de suivi des grossesses qui peuvent enregistrer les naissances, et les décès maternels et de nouveau-nés;
- Les systèmes qui intègrent des méthodes de surveillance de la mortalité, comme les décès maternels;
- Les registres d'immunisation électroniques qui pourraient être éventuellement utilisés pour notifier une naissance, si cette naissance n'avait pas été enregistrée.

Au cours de ce laboratoire, les participants ont étudié :

- Les domaines dans l'ensemble du continuum de soins qui sont les plus prometteurs pour réaliser l'objectif de renforcement du système ESEC dans le futur;
- Comment les systèmes de suivi des grossesses pourraient-ils être utilisés pour mieux intégrer les systèmes de santé et les systèmes d'ESEC à long terme;

- Si les registres de vaccination électroniques pourraient être un moyen viable de signaler les naissances et les décès à des fins d'enregistrement;
- Comment les systèmes de surveillance de la santé, y compris la surveillance des décès maternels, pourraient servir à améliorer l'enregistrement et la déclaration des décès des mères, des nouveau-nés et des enfants.

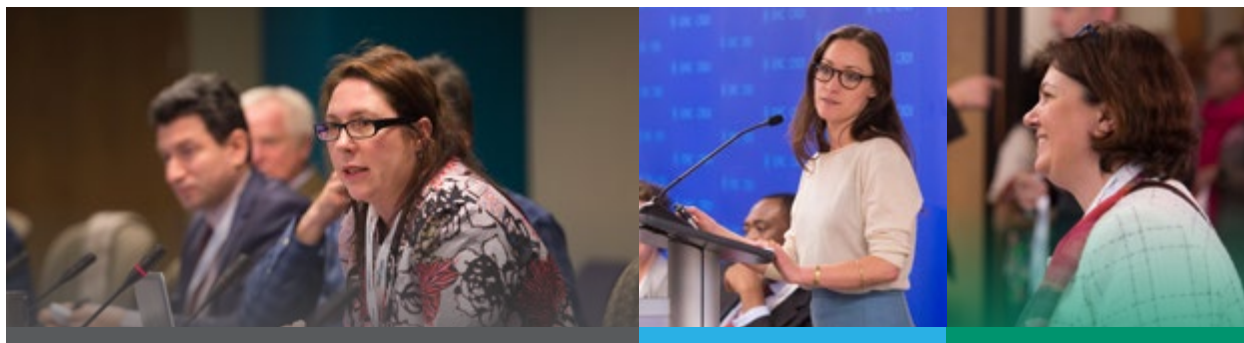
MESURES ET RECOMMANDATIONS

Une meilleure recherche, des exemples de différents pays, des directives et des normes sont requis dans les domaines suivants : messages textes envoyés par les travailleurs en santé communautaire (TSC) et les sages-femmes et décentralisation de la notification sanitaire au niveau le plus bas; examen des corrélations éventuelles entre les cartes d'immunisation et les preuves de naissance; et utilisation du suivi des grossesses.

Les **directives sur les secteurs de la santé** et les activités liées aux notifications/enregistrements peuvent comprendre notamment : la colocation des officiers d'état civil dans les secteurs de la santé; l'utilisation de la santé mobile ou des équipes ESEC et la notification mobile à partir des rapports sur le programme de santé; et la possibilité que les travailleurs en santé communautaire puissent agir en tant qu'officiers de l'état civil.

La recherche opérationnelle sur les mesures d'encouragement et les mesures dissuasives dans le système de santé pourrait comprendre notamment la réduction des mesures dissuasives (par exemple, distance; coût), et l'accroissement des mesures d'encouragement (par exemple offrir des troussees pour bébés).

La qualité des données et les normes pourraient être améliorées si on exprimait clairement ce qui suit : utilisation des renseignements sur la santé, la surveillance des décès maternels et les interventions correspondantes, ainsi que les évaluations de la mortalité périnatale en vue d'améliorer les rapports; des autopsies verbales par les travailleurs en santé communautaire pour améliorer les rapports et l'utilisation de données communautaires à des fins de responsabilité sociale.



LABORATOIRE D'INNOVATION : CONCEPTION AXÉE SUR LA PERSONNE

But : Explorer les occasions que présente la conception axée sur la personne, notamment leur pertinence dans le contexte de la demande et de l'utilisation croissantes de services par l'entremise de partenariats communautaires visant les systèmes d'ESEC modernes.

Bien que dernièrement les activités et la dynamique des systèmes d'ESEC se soient principalement orientées vers les données et les systèmes, il faut également s'intéresser à susciter la demande de service. Même si nous parvenons à mettre en place des systèmes d'ESEC entièrement fonctionnels, la couverture universelle ne sera possible qu'avec une demande universelle. Il faut comprendre et aborder les obstacles et défis que présente une demande découlant d'une interaction axée sur la personne humaine avec les systèmes d'ESEC en améliorant la conception de ces derniers.

Au cours de ce laboratoire, les participants ont étudié :

- Comment et où la conception axée sur la personne peut être incorporée dans les systèmes d'ESEC.
- Comment l'utilisation de la conception axée sur la personne dans les systèmes d'ESEC peut améliorer la réponse des systèmes à l'égard des facteurs liés à la demande;
- Comment la conception axée sur la personne améliore l'accès des personnes les plus vulnérables aux systèmes d'ESEC.

Au cours de ce laboratoire, on s'est penché sur les cibles faciles, ainsi que sur les modifications à apporter nécessairement au cadre juridique. De plus, il a été question des partenariats communautaires et des normes sociales changeantes. On a convenu qu'à moins que des évaluations exhaustives ne soient effectuées, il sera impossible de réaliser des gains rapides; on a aussi admis la nécessité de pouvoir compter sur des systèmes actifs pour que le système puisse se rendre jusqu'aux gens.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

Concevoir une évaluation exhaustive personnalisée qui soit davantage axée sur la personne au moyen de l'engagement auprès des collectivités et des chefs religieux ainsi que des responsables de l'enregistrement des faits d'état civil. Analyser ces évaluations et procéder à des consultations communautaires en vue d'échanger les constatations et de discuter des étapes suivantes potentielles.

Concevoir une série d'essais sur le terrain afin de mettre à l'essai les répercussions des différentes interventions (pour chaque intervention ou pour l'ensemble des interventions).

Tenir des consultations communautaires avec les chefs (religieux) et les autorités locales pour communiquer les résultats des essais réalisés sur le terrain et pour les interpréter de manière consultative, et discuter des étapes suivantes en collaboration avec la collectivité.

Les cadres institutionnels et juridiques **du modèle doivent être davantage axés sur la personne.**

Prioriser la recherche qualitative et quantitative sur la création de la demande et les programmes de changement de comportements fondés sur des données probantes.



LABORATOIRE D'INNOVATION : LES TECHNOLOGIES DE LA CHAÎNE DE BLOCS POUR LES SYSTÈMES D'IDENTITÉ

But : Examiner l'expérience et les possibilités de la chaîne de blocs pour l'ESEC et les systèmes associés, et décider de la pertinence de l'inclure dans un plan de travail global.

Il existe cinq principes de base sous-jacents à la technologie de la chaîne de blocs :

- 1. Base de données réparti** : Chaque partie sur une chaîne de blocs a accès à l'ensemble de la base de données et à son historique complet. Toutes les parties peuvent vérifier les enregistrements de leurs partenaires de transaction directement et sans intermédiaire.
- 2. Transmission entre pairs** : La communication se déroule directement entre les pairs au lieu de passer par un noeud central. Chaque noeud stocke et achemine l'information vers tous les autres noeuds.
- 3. Transparence avec l'utilisation de pseudonymes** : Chaque transaction et sa valeur associée sont visibles par tous ceux qui ont accès au système.
- 4. Irréversibilité des enregistrements** : Lorsqu'une transaction est entrée dans la base de données, il est impossible de modifier les enregistrements, car ils sont reliés à chaque enregistrement de transaction qui a été entré avant eux (ce qui explique le terme « chaîne »).
- 5. Logique computationnelle** : La nature numérique du registre signifie que les transactions de chaîne de blocs peuvent être rattachées à une logique computationnelle et, essentiellement, programmées.

« *Nous devrions d'abord nous renseigner avant d'écartier l'idée.* »

– Montasser Kamal

La chaîne de blocs est une nouvelle technologie qui est encore en pleine évolution. Il s'agit d'un registre distribué, rapide, sécurisé, horodaté et immuable. Sa nature décentralisée, et l'utilisation de contrats intelligents, pourrait se révéler utile aux systèmes d'enregistrement civil décentralisés qui s'efforcent de centraliser l'information et reflètent certains principes de l'enregistrement civil pour ce qui est de la validation de l'information sur l'identité. On constate toutefois une compréhension très limitée de la chaîne de blocs au sein des gouvernements et de nombreuses organisations internationales. Voici qu'elle était la principale question durant cette séance : pour les systèmes d'ESEC, est-ce qu'une approche de registre distribué pourrait améliorer les avis de naissance et de décès, et mener ainsi à une amélioration des enregistrements ?

Les participants ont étudié les utilisations des chaînes de blocs privées et publiques et les solutions offertes par cette technologie dans les contextes où l'infrastructure est faible. De nombreuses utilisations potentielles ont été cernées, y compris l'identité, la chaîne d'approvisionnement, les registres, l'inclusion financière et les envois d'argent. Afin de réussir la mise en oeuvre et la mise à l'échelle toutefois, les participants ont admis qu'il devrait y avoir un changement de vision et l'acceptation du concept de la décentralisation. Afin de permettre ce changement, il convient d'établir des dialogues entre la communauté technologique et la communauté du développement international afin d'examiner plus en profondeur son application au sein des pays. La participation de la communauté du développement international veillera à ce que la technologie en évolution soit conçue pour résoudre des problèmes réels. De petits investissements dans des validations de principe pourraient déboucher sur des résultats importants.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

Produire un livre blanc sur la chaîne de blocs, systèmes d'ESEC et identité numérique, y compris l'étude des enjeux juridiques et réglementaires auxquels les pays devront faire face.

Faciliter les bacs à sable réglementaires afin que les pays puissent bénéficier de démonstrations techniques et d'occasion de conception en collaboration dans un contexte sûr.

Élaborer des projets de registre de chaîne de blocs et d'identité dans les pays en développement afin de se tenir au fait des progrès de la technologie susceptibles d'influer sur les systèmes d'enregistrement civil et de carte d'identité nationale.

Faciliter l'échange des apprentissages autour des défis sur le plan juridique et réglementaire – permettant aux pays possédant une expérience de la chaîne de blocs d'échanger des connaissances avec les autres.



LABORATOIRE D'INNOVATION : SYSTÈMES OUVERTS – L'ESEC NUMÉRIQUE POUR LE BIEN COLLECTIF

But : Examiner le caractère applicable d'OpenCRVS à l'échelle d'un éventail de contextes nationaux, y compris le recensement de caractéristiques supplémentaires du produit et de modèles de durabilité éventuels.

OpenCRVS est une solution CRVS gratuite reposant sur des normes, élaborée conformément à une philosophie axée sur l'utilisateur accordant la priorité aux besoins des citoyens et des officiers de l'état civil.

Le système n'entraîne aucuns frais de licence ni aucun lien avec des fournisseurs de logiciels particuliers; il est en outre facile à configurer pour répondre aux besoins particuliers d'un pays. Il fournit un processus d'enregistrement simple et accessible pour les citoyens. Il incorpore les normes des Nations Unies et en matière de rapports et comprend notamment un tableau de bord pour la gestion du rendement axé sur les données à l'intention de la direction. Le système est interexploitable avec les systèmes de santé ce qui permet d'accroître les avis de faits d'état civil; il comporte en outre des pratiques exemplaires en matière de sécurité pour la protection des données et le respect de la confidentialité.

Le prototype OpenCRVS est maintenant disponible et il a été présenté dans le cadre de la récente réunion du groupe directeur régional pour CRVS en Asie-Pacifique (Bangkok, octobre 2017) et de la conférence des ministres africains pour CRVS (Nouakchott, décembre 2017).

Au cours de ce laboratoire, les participants ont étudié :

- Les travaux de recherche supplémentaires requis pour définir le produit de base et les exigences en matière de configuration;
- Les contextes nationaux susceptibles de fournir l'environnement idéal pour tester la souplesse d'OpenCRVS sur le plan de la mise en oeuvre;
- Les modèles opérationnels susceptibles de permettre à OpenCRVS de fonctionner comme un bien mondial durable.

OpenCRVS est élaboré au moyen d'une méthode de développement agile, et les prototypes sont utilisés pour recueillir des commentaires afin de garantir que l'intégration du produit final au sein des écosystèmes CRVS existants. Ce laboratoire a donc fourni l'occasion idéale d'influencer la prochaine vague de caractéristiques du produit.

Les participants ont abordé les aspects pratiques du logiciel. C'est véritablement l'approche axée sur l'utilisateur du logiciel qui a suscité le plus d'attention, les discussions ayant tourné autour de sa capacité à recueillir les perspectives des utilisateurs et à y réagir. Des idées ont fusé autour de la manière dont l'interaction avec les systèmes d'ESEC pourrait être perfectionnée grâce à une meilleure expérience utilisateur. Un certain nombre de participants ont exprimé leur intérêt pour faire l'essai de l'interexploitabilité du logiciel au sein du système existant dans leur pays. Un facteur important à considérer toutefois est le besoin essentiel d'une protection adéquate des données. Cela a été reconnu et placé au centre de la stratégie de conception, offrant aux utilisateurs la possibilité de décider eux-mêmes des données qui seraient mises à la disposition des gouvernements.

MESURES ET RECOMMANDATIONS

Des directives pratiques sur la conception axée sur la personne pour les systèmes d'ESEC devraient être élaborées par les intervenants appropriés (par exemple, ajouter une étape supplémentaire dans le guide de la numérisation des systèmes d'ESEC).

On constate clairement le besoin d'**élaborer des normes d'interexploitabilité**, plus particulièrement en ce qui concerne la santé et les cartes d'identité nationales pour faciliter la mise en commun cohérente de données entre ces systèmes.

Un **groupe consultatif technique** est requis pour appuyer le développement d'OpenCRVS en tant que bien collectif pour systèmes d'ESEC.





SECTION 2

**Engagements et
prochaines étapes**

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE

27 et 28 février 2018

Cette déclaration a été préparée par le Centre d'excellence sur les systèmes ESEC, l'Organisation mondiale de la Santé, et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance à titre de coorganisateurs de la conférence « *Exploiter la puissance des systèmes d'enregistrement et des statistiques de l'état civil (ESEC) pour réaliser l'agenda 2030* » qui a eu lieu les 27 et 28 février 2018 à Ottawa.

La conférence a réuni 140 participants d'un large éventail de secteurs : enregistrement civil, statistiques de l'état civil, gestion de l'identité, gouvernement, développement national et international et milieu universitaire. Tous les continents étaient représentés à l'intérieur d'une cohorte formée d'acteurs et de praticiens issus d'organismes tant internationaux et régionaux.

Les participants à la conférence ont appuyé les messages et points de décision suivants :

Des systèmes d'ESEC qui fonctionnent bien permettent aux gens et aux gouvernements d'affronter les défis modernes.

L'enregistrement civil est défini comme l'enregistrement universel, continu, permanent, obligatoire et confidentiel des faits d'état civil, comme les naissances, les décès, les mariages, les divorces et les adoptions. Il est en outre reconnu comme l'un des outils les plus essentiels pour assurer l'exercice des droits fondamentaux de la personne. Il produit également des documents juridiques, comme les certificats de naissance, qui fournissent une identité juridique et l'accès aux services gouvernementaux et publics. L'enregistrement civil habilite les individus en leur attribuant une identité juridique et autorise leur participation civique, sociale et économique.

L'un des principaux postulats du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – « Ne laisser personne pour compte » – ne peut être réalisé sans un registre de l'état civil qui fonctionne parfaitement.

L'enregistrement civil est indispensable pour produire des statistiques de l'état civil complètes, régulières, exactes et fiables; il s'agit de la base fondamentale pour évaluer le capital humain de chaque nation. Il n'existe aucun substitut viable pour les statistiques de l'état civil, elles sont fondamentales pour suivre la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), de concert avec d'autres systèmes, établissent les fondements du développement inclusif en améliorant la participation citoyenne et l'accès aux services gouvernementaux, notamment ceux liés à la santé; appuient la protection sociale, en comblant les lacunes pour les personnes les plus vulnérables; et créent des possibilités pour tous les segments de la population, en permettant aux gens de faire valoir leurs droits. Des systèmes d'ESEC novateurs et durables, intégrés aux systèmes de carte d'identité nationale et de santé, devraient constituer des moteurs puissants pour favoriser des économies plus inclusives et un vaste éventail de futurs avantages au chapitre du développement, en produisant des données de mesure essentielles pour de nombreuses populations.



L'enregistrement des faits de l'état civil favorise l'autonomisation des personnes en leur offrant une identité. Dans un monde moderne, l'identité constitue le fondement de la participation civile, sociale et économique, notamment en permettant aux personnes d'avoir accès à des services bancaires et financiers. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil sont utiles aux femmes, car ils leur offrent une identité qui sert de point de départ au renforcement de leur participation sociale et économique, notamment en leur permettant d'accéder à des services essentiels comme ceux liés à la santé.

Pourtant les systèmes actuels présentent encore des faiblesses :

- Près de la moitié des pays dans le monde n'ont pas de système universel d'enregistrement civil; et bon nombre d'entre eux ne sont pas équipés des outils nécessaires pour produire des statistiques de l'état civil complètes pour de petites zones.
- Au XXI^e siècle, on ne sait toujours pas combien de mères meurent chaque jour dans le monde ni combien d'enfants naissent. Moins de 50 pays produisent des données sur les causes des décès, mais les plus gros déficits en matière de données et de capacités résident en Afrique et en Asie. Cela a des répercussions majeures sur la prise de décisions en matière de santé publique et de gestion des épidémies.
- À l'échelle mondiale, ces lacunes en matière d'identité font que plus d'un milliard de personnes sont invisibles. Dans le contexte de l'augmentation continue des déplacements de continuation, des systèmes d'ESEC lacunaires ne peuvent s'appuyer sur l'enregistrement des données pour garantir une identité juridique. Le plein potentiel des systèmes d'ESEC est nécessaire pour atténuer les incidences négatives de mouvements massifs internes et internationaux de population, comme dans les cas de catastrophes naturelles et causées par l'homme.

La Conférence a mis en lumière de nombreux exemples d'innovation liées aux systèmes ESEC :

- L'innovation dans les systèmes nationaux était souvent étroitement associée à la technologie. C'est la technologie qui est à l'origine de l'amélioration de l'enregistrement civil – l'utilisation de plateformes harmonisées pour étendre le réseau d'enregistrement civil jusqu'à ce qu'il atteigne les plus marginalisés et les plus difficiles à atteindre. La combinaison de la technologie avec les approches innovatrices pour améliorer les taux d'enregistrement, par l'intermédiaire des réseaux scolaires et de la santé, par exemple, et l'accroissement de la sensibilisation dans les communautés, a entraîné des résultats positifs importants.
- L'innovation peut prendre bien des formes différentes. La mise sur pied de programmes régionaux rigoureux à titre d'approche innovatrice qui augmente la capacité des pays d'établir et d'administrer des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil universels.

Pour que les systèmes d'ESEC réalisent leur potentiel dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), ils doivent être renforcés à des fins de soutien, et être appuyés par d'autres données, renseignements et systèmes d'identité ainsi que par les systèmes de cartes d'identité nationale et de santé. Alors seulement, ils pourront démontrer leur utilité sur le plan de l'identité, des droits et du développement inclusif. Comme indiqué dans les ODD, les principaux facteurs influant sur la santé, notamment ceux liés aux femmes et aux enfants

ne peuvent être abordés sans de bons systèmes d'enregistrement, de données et de mesure. Le renforcement des systèmes d'ESEC doit être intégré et holistique. L'enregistrement de faits d'état civil différents est interdépendant, et lorsqu'il est coordonné avec le renforcement des systèmes de données démographiques (y compris les systèmes d'ESEC, les recensements de la population, les systèmes de carte d'identité nationale, les systèmes d'information sur le secteur de la santé et sur la santé), il peut favoriser le renforcement mutuel.

Les partenaires et programmes régionaux et internationaux ont joué un rôle remarquable dans l'établissement de la dynamique qui sous-tend le développement des systèmes d'ESEC. Les partenaires régionaux ont fait de la sensibilisation, fixé des objectifs et des cibles à l'échelle régionale, favorisé les échanges entre les pays et suscité un engagement politique de haut niveau, et continuent d'offrir une plateforme permettant aux intervenants des pays, aux partenaires du développement et aux experts techniques de faire part de leurs expériences, d'élaborer et de consigner les bonnes pratiques et de proposer des approches novatrices pour surmonter les défis des systèmes d'ESEC.

Les approches nouvelles et novatrices - définies pour cette conférence comme des approches nouvelles et améliorées pour les systèmes, les organisations et les processus, notamment les technologies modernes - sont extrêmement prometteuses pour l'amélioration des systèmes d'ESEC et les interventions auprès des populations difficiles à atteindre. L'on s'entend pour dire qu'il faut des progrès plus rapides pour s'assurer de faire maintenant les meilleurs investissements pour l'avenir. Le [Plan mondial d'accroissement de l'investissement dans les systèmes d'ESEC](#) ainsi que les investissements internationaux et régionaux se concentrent sur l'accélération de ces progrès.

Les pays qui présentent une communication lors de cette conférence montrent le chemin en démontrant que l'amélioration rapide des systèmes d'ESEC est possible, remettant en question les stéréotypes voulant que les bons systèmes d'ESEC remontent à des décennies en arrière.

Cette conférence s'est penchée, avec des experts nationaux et mondiaux, sur l'utilisation et l'état de l'innovation en matière de systèmes d'ESEC dans les économies développées et en développement, afin d'établir un ordre de priorité des besoins en matière d'innovation et de recherche concernant « l'état futur » de ces systèmes, et ce, dans le contexte de la protection sociale, de la santé et des économies inclusives. La conférence a permis de trouver des occasions de réaliser le plein potentiel des systèmes d'ESEC et des systèmes connexes, notamment les systèmes modernes d'analyse de données et de gestion de l'identité, et ont proposé des solutions de transformation des différents systèmes d'ESEC et systèmes connexes en adoptant une approche qui s'appuie sur les droits de la personne et la conception axée la personne.

À l'issue de cette conférence, nous avons fait appel aux membres du groupe international sur les systèmes d'ESEC³ pour faciliter, en collaboration avec d'autres parties prenantes, l'exploration de ces occasions d'accélérer les progrès, pour assurer l'accès de ces pays à des approches techniques solides qui contribueront à l'amélioration des systèmes d'ESEC notamment comme suit :

3 Global CRVS Group <https://unstats.un.org/unsd/demographic/crvs/globalcrvs.html>

- **Élaborer un plan mondial de renforcement des systèmes d'ESEC axé sur l'innovation et la technologie.** Le Centre d'excellence sur les systèmes d'ESEC participera à la coordination de ce plan en collaboration avec un vaste éventail d'intervenants en adoptant une vision prospective des systèmes qui devront obtenir des résultats solides afin d'atteindre les ODD au XXI^e siècle. Voici un aperçu des principes régissant le plan :
 - L'appropriation dans les pays et le leadership en matière d'innovation pour le développement de l'ESEC;
 - S'assurer que les fondements sont solides, et que les innovations contribuent au besoin fondamental;
 - Un engagement principal de créer ou de renforcer les capacités locales;
 - Un engagement de trouver des solutions durables et évolutives utilisant des processus et des technologies innovateurs.
- Veiller à ce que cette approche collaborative à l'égard du plan de travail soit adoptée dès le lancement et se poursuive lors de la mise en oeuvre et de l'évaluation, et à ce qu'elle se concentre sur les points suivants :
 - I. **Promouvoir la collaboration et les partenariats régionaux et internationaux afin de :**
 - Renforcer les capacités institutionnelles et administratives des organismes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil à titre de préalable à l'atteinte des ODD et pour promouvoir la conception sexospécifique, et l'utilisation de la technologie et de la mise en oeuvre de solutions technologiques.
 - Dresser la liste des initiatives régionales, de l'innovation et de l'expérience technologique nationales, des enjeux et des occasions.
 - Mener des travaux de conceptualisation dans de nouveaux domaines d'innovation qui revêtent une importance pour le développement des futurs systèmes d'ESEC.
 - Favoriser l'innovation, du concept à la mise en oeuvre en s'appuyant sur des points forts régionaux et internationaux.
 - Développer des partenariats et des modèles de fonctionnement afin d'appuyer le développement, la mise à l'essai et la mise en oeuvre de l'innovation.
 - II. **S'assurer que les nouvelles approches comprennent des mesures de renforcement des capacités aux niveaux régional et national afin de garantir leur viabilité à long terme.**
 - III. **Favoriser une communauté de pratique mondiale dynamique : élaborer des mécanismes et des plateformes de gestion des connaissances pour diffuser les leçons apprises et promouvoir les pratiques exemplaires pour les innovations.**

Nous faisons aussi appel à des bailleurs de fonds pour renforcer la coordination afin de veiller à ce que les initiatives distinctes ou conjointes des bailleurs de fonds reposent sur des données pointues sur les meilleures approches offertes en matière d'innovation et de technologie.

Finalement, des conférences de ce genre offrent une occasion indispensable d'exploiter les connaissances et les expériences des praticiens et des experts de pointe dans les domaines de l'ESEC et les domaines connexes. Elles offrent un contexte extraordinaire pour l'échange des connaissances ainsi que pour le profilage et l'étude des solutions réussies, des recherches, des analyses et des développements futurs. Les coorganisateur sont donc des plus appréciés et sont sincèrement encouragés à établir la pratique régulière de telles rencontres.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE MESURES

Le tableau récapitulatif ci-dessous organise toutes les principales recommandations des sessions du panel et des laboratoires d'innovation par thème et domaine d'action:

THÈMES ET MESURES	
Directives et normes	Élaborer des lignes directrices sur l'intégration des systèmes de carte d'identité nationale et d'enregistrement des faits d'état civil pour faciliter la protection sociale et un développement plus inclusif.
	Élaborer des lignes directrices sur la conception de la protection de données et de la vie privée pour la gouvernance, y compris pour les systèmes multisectoriels comme les systèmes d'identité et d'enregistrement civil.
	Élaborer des normes internationales sur la gestion de l'identité pour les systèmes de carte d'identité nationale et les systèmes d'ESEC qui comprennent des enjeux tant sur le fond qu'en matière de procédure.
	Améliorer la qualité et l'exhaustivité des données : Améliorer l'exhaustivité des estimations et l'évaluation de la qualité des données démographiques tirées des données de l'enregistrement civil, en renforçant l'évaluation des données de l'enregistrement civil au moyen des recensements de la population en 2020, et utiliser d'autres sources pour évaluer les variations infranationales de l'exhaustivité de l'enregistrement civil.
	Dans les contextes de conflit et d'urgence, l'aide humanitaire devrait inclure une aide financière pour les statistiques de l'état civil afin de recenser les faits d'état civil que continuent à vivre les communautés déplacées.
	Directives sur la santé, les données et la méthodologie :
	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir les approches qui harmonisent de nombreuses sources de données au sein d'un pays pour générer une image représentative et synthétisée à l'échelle nationale.• Accroître la demande pour les données sur la mortalité et pour que le pays se les approprie par l'entremise du Mécanisme de financement mondial (MFM) et d'autres projets d'investissement; produire rapidement des preuves de réussite (par exemple le rapport national sur la mortalité des mères); et travailler directement avec tous les consommateurs de données afin d'assurer l'harmonisation avec les plans et les priorités à court, moyen et long terme.• L'Organisation mondiale de la Santé devrait agir à titre de gardienne pour ce qui est d'établir les normes et les lignes directrices relatives aux données sur la mortalité.• Améliorer la qualité des données et les normes en exprimant clairement les pratiques exemplaires dans les domaines suivants : utilisation des renseignements sur la santé, surveillance des décès maternels et interventions correspondantes, ainsi que l'évaluation de la mortalité périnatale en vue d'améliorer les rapports; autopsies verbales par les travailleurs en santé communautaire pour améliorer les rapports et l'utilisation de données communautaires à des fins de responsabilité sociale.
Encourager les approches qui formulent les systèmes économiques dans les pays en développement de manière à améliorer l'accès aux services.	

THÈMES ET MESURES

Directives et normes (suite)

Un examen juridique complet est un point de départ fondamental pour repérer et éliminer les obstacles.

- La préparation, l'examen et la mise en oeuvre de cadres juridiques devraient permettre l'adoption d'approches participatives ascendantes, intersectorielles et englobant la totalité des éléments et mettant à contribution les collectivités, la société civile et d'autres parties prenantes.
- Les pays qui ont ratifié les conventions internationales sur l'enregistrement civil devraient modifier leurs lois nationales en conséquence.
- En ce qui a trait à l'enregistrement des naissances, les cadres juridiques doivent assurer que l'État remplit son rôle qui est de garantir le droit à une identité à tous.

Élaborer des directives pratiques sur la conception axée sur la personne pour les systèmes d'ESEC en faisant appel aux intervenants appropriés (par exemple, ajouter une étape additionnelle dans le guide de la numérisation des systèmes d'ESEC).

Élaborer des directives sur les secteurs de la santé et les activités liées aux notifications/ enregistrements qui comprennent notamment : la colocation des officiers de l'état civil dans les secteurs de la santé; l'utilisation de la santé mobile ou des équipes d'ESEC et la notification mobile à partir des rapports sur le programme de la santé; et la possibilité que les travailleurs en santé communautaire puissent agir en tant qu'officiers de l'état civil.

Élaborer des normes d'interexploitabilité, plus particulièrement en ce qui concerne les systèmes de santé et de cartes d'identité nationales pour faciliter la mise en commun cohérente de données entre ces systèmes.

Recherche

Développement inclusif

Effectuer davantage de recherche qualitative, particulièrement en ce qui concerne l'exploration de la dynamique sociale et sexospécifique. Il convient d'accorder beaucoup d'importance à la protection de la vie privée et des données.

Conception axée sur la personne

Effectuer des travaux de recherche sur les stratégies de conception itératives et adaptatives axées sur la personne, particulièrement pour les populations vulnérables, afin de renseigner le développement et l'amélioration continus des systèmes d'ESEC et autres systèmes. Des travaux de recherche sont requis en vue de l'amélioration de la conception dans les domaines suivants :

- Modéliser les cadres institutionnels et juridiques pour qu'ils soient davantage axés sur la personne;
- Montrer comment inclure les consultations communautaires dans la conception du système;
- Envisager le point de vue de la demande et concevoir des programmes de changement de comportement fondés sur des données probantes.
- Concevoir une évaluation complète personnalisée qui soit davantage axée sur la personne au moyen de la mobilisation des dirigeants communautaires et religieux. Analyser ces évaluations et procéder à des consultations communautaires en vue d'échanger les constatations et de discuter des étapes suivantes potentielles.
- Concevoir et réaliser une série d'essais sur le terrain afin de mettre à l'essai les répercussions des différentes interventions (de façon distincte ou pour l'ensemble des interventions). Communiquer et interpréter les résultats d'une manière consultative auprès de la collectivité.

THÈMES ET MESURES

Recherche (suite)

Contextes d'urgence et de conflit

Effectuer de la recherche opérationnelle dans ces domaines : comment mobiliser les collectivités pour améliorer l'enregistrement des faits de l'état civil pendant les contextes d'urgence et de conflit; améliorer l'utilisation des services du secteur de la santé, notamment le système de surveillance épidémiologique; et améliorer les services d'enregistrement au moyen de la technologie et des appareils mobiles pour les populations mobiles.

Protection sociale

Mener des travaux de recherche sur la mise en oeuvre, notamment en extrayant des exemples des expériences en provenance d'autres pays, et des exemples de corrélations entre les systèmes d'ESEC et la protection sociale, ainsi que d'autres services comme les services de santé, les services sociaux, l'éducation, et les services économiques et financiers. Ceci comprend aussi la recherche sur la manière d'introduire des pratiques informelles dans les systèmes d'enregistrement civil officiels.

Identité numérique

Mener des travaux de recherche sur les changements de paradigmes en matière d'identité – par exemple, l'attention accrue accordée à la capacité d'une personne de gérer sa propre identité et l'accès à cette information. Il faut se tenir au courant des changements et réfléchir aux limites qui marquent le moment où la capacité d'agir de l'individu commence et finit.

Recherche opérationnelle dans des bacs à sable réglementaires

Mener des travaux de recherche sur les bacs à sable réglementaires et mettre à l'essai la manière dont certaines technologies peuvent fonctionner avec certaines structures législatives et réglementaires. Il est important de veiller à ce que les technologies soient mises à l'essai et de s'assurer que les lois et les réglementations en vigueur sont suffisantes pour répondre aux changements dans la manière dont l'identité est gérée.

Santé

L'amélioration de la recherche, des exemples de différents pays, des directives et des normes dans les domaines suivants : messages textes envoyés par les travailleurs en santé communautaire (TSC) ou les sages-femmes; la décentralisation de la notification sanitaire au niveau le plus bas; l'examen des corrélations éventuelles entre les cartes d'immunisation et les preuves de naissance et l'utilisation du suivi des grossesses.

Effectuer de la recherche opérationnelle sur les mesures d'encouragement et les mesures dissuasives dans le système de santé, notamment la réduction des mesures dissuasives comme la distance, les coûts et l'accroissement des mesures d'encouragement (par exemple offrir des trousseaux pour bébés).

Nouvelles technologies et systèmes ouverts

Produire un livre blanc sur la chaîne de blocs, ESEC et l'identité numérique, y compris l'étude des enjeux juridiques et réglementaires auxquels les pays devront faire face – partager avec d'autres pays qui possèdent plus d'expérience en la matière et en tirer des enseignements (par exemple Singapour, Dubaï, Estonie, Maurice, Canada).

THÈMES ET MESURES

Partenariats

- Déterminer des moyens plus innovateurs de travailler avec de nouveaux partenaires.
- Continuer de favoriser les partenariats, la mise en commun des connaissances et un ferme engagement.
- Adopter une approche intersectorielle pour améliorer l'efficacité et la rentabilité puisqu'on ne parviendra à renforcer les systèmes d'ESEC que si tous mettent l'épaulé à la roue.
- Créer un groupe consultatif technique pour appuyer le développement d'OpenCRVS en tant que bien collectif.

Renforcement des capacités et échange des apprentissages

Le Groupe international sur les systèmes d'ESEC, qui travaille avec des partenaires et d'autres organisations, doit faciliter ce qui suit :

- Un solide programme de renforcement des capacités ou d'apprentissage afin de voir à ce que la durabilité soit incorporée dans les systèmes d'ESEC;
- Défis liés à l'échange des apprentissages concernant les défis sur le plan juridique et réglementaire – ce qui permet aux pays possédant une expérience d'échanger des connaissances avec les autres.
- Des bacs à sable réglementaires afin que les pays puissent bénéficier de démonstrations techniques et d'occasion de conception en collaboration dans un contexte sûr

Contextes de conflit et d'urgence

- Les gouvernements devraient recevoir de l'aide sous la forme du renforcement des capacités, d'équipement et de la conception de l'infrastructure en vue de mettre en place des systèmes de statistiques de l'état civil.

Amélioration des processus opérationnels (APO)

- Élaborer des trousse de formation à l'APO à l'intention de divers groupes de parties prenantes, des cadres supérieurs, aux spécialistes de l'ESEC et de la TI.
- Créer une communauté de praticiens de l'APO qui connaissent les systèmes d'ESEC, et qui sont en mesure de favoriser le renforcement des systèmes d'ESEC dans d'autres pays.

L'avenir pour les femmes et les enfants : Déclaration conjointe de l'UNICEF et de l'OMS sur le renforcement des Systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC)

Février 2018

Contexte

Les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) servent de moyen pour permettre la réalisation des droits fondamentaux de la personne.

L'ESEC est essentiel pour les femmes et les enfants. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents 2016-2030 réclame l'expansion des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil pour améliorer l'accès aux services et aux mesures de soutien auxquels ils ont droit; pour que les femmes et les enfants puissent faire respecter leurs droits à recevoir des soins de santé adéquats, des services d'éducation et des prestations sociales de base, y compris un logement et la protection sociale.

Les systèmes d'ESEC sont également essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable de 2030 pendant tout le cycle de vie, puisque 15 objectifs de développement durable sur 17 utilisent des indicateurs qui nécessitent des données d'ESEC de haute qualité. Pour les pays, un système d'ESEC entièrement fonctionnel génère aussi des renseignements importants qui sont un préalable à la planification socioéconomique et à la prise de décision éclairée, permettant aux gouvernements de suivre les indicateurs démographiques et de la santé clés, y compris sur les nourrissons, les enfants et les mères, la mortalité des adultes, ainsi que des ressources et des interventions ciblées selon la géographie et le groupe de population.

Bref, les systèmes d'ESEC sont essentiels au développement futur.

Le secteur de la santé joue un rôle crucial dans la réalisation des améliorations à long terme aux systèmes d'ESEC.

Les disparités dans la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents représentent un obstacle majeur à l'accomplissement de progrès soutenus vers le respect du droit de chaque femme et de chaque enfant de survivre et de prospérer. Les données sur ceux qui sont laissés pour compte et sur la manière dont les programmes parviennent ou échouent à atteindre ceux qui sont les plus démunis constituent un principe essentiel du développement équitable. La couverture améliorée des systèmes et programmes de santé pour toutes les populations contribuera à atténuer les préoccupations en regard de l'équité dans l'accès aux services de soins de santé.

Des approches et des technologies innovatrices appliquées dans le cadre de programmes de santé, y compris les outils numériques et l'analytique, sont susceptibles de faire passer à une échelle supérieure la notification, l'enregistrement et la certification des naissances et des décès ainsi que d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques de l'état civil. Les systèmes de santé possèdent donc le potentiel d'exercer un effet multiplicateur sur les programmes, les services et les interventions comme l'immunisation et les soins de santé des mères et des nouveau-nés en ce qui a trait à la notification et à l'enregistrement des naissances et des décès, de même que d'améliorer l'enregistrement général et la détermination des causes de décès.



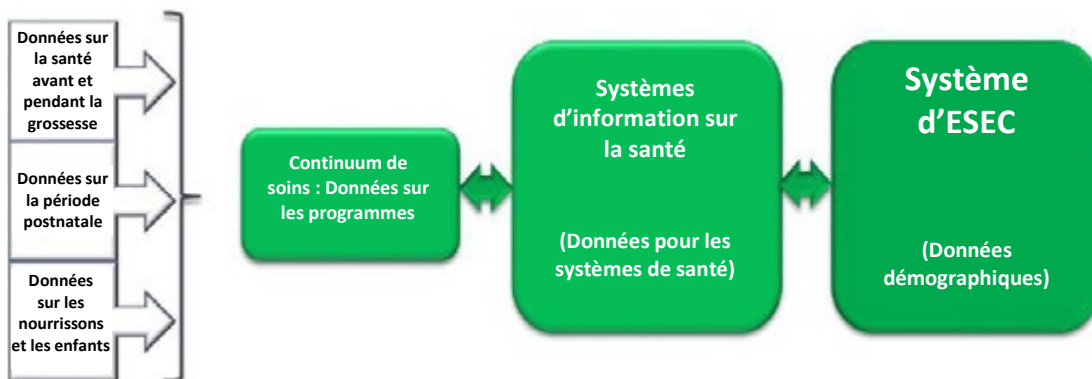
Notre déclaration :

Conformément à notre engagement en regard des Objectifs de développement durable et des populations vulnérables, plus particulièrement les femmes et les enfants, l'UNICEF et l'OMS travailleront en collaboration avec les gouvernements et leurs partenaires en vue de renforcer les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC).



Pour réussir, l'UNICEF et l'OMS s'engagent :

1. **À unir leurs forces** : Nous miserons sur nos atouts respectifs pour aider les pays à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies fondées sur des données probantes qui se penchent sur les besoins en matière de santé et de développement des femmes et des enfants, principalement lors des étapes cruciales de la grossesse, de la naissance et de l'enfance et qui contribuent au déploiement des systèmes d'ESEC;
2. **À collaborer en matière d'innovation** : Nous collaborerons en vue de l'introduction et de l'évaluation d'approches innovatrices, y compris de nouveaux outils et technologies, et nous appuierons les corrélations entre les systèmes d'ESEC et les interventions destinées aux femmes et aux enfants et à toutes les populations dans l'ensemble du continuum de soins;
3. **À faire la promotion de l'équité** : Nous ferons la promotion auprès des pays, des partenaires du développement, des bailleurs de fonds et des membres de la société civile du rôle critique que jouent les systèmes d'ESEC dans la satisfaction des besoins en matière de santé et de développement des populations vulnérables et marginalisées.



Et prendront des mesures dans les domaines suivants :

- **Partage de l'expertise** : Nous mettrons en commun l'information, les données et l'expertise technique afin d'optimiser l'efficacité des ressources, de susciter des synergies et de réaliser des économies grâce à des programmes et des directives bien conçus et bien intégrés;
- **Sensibilisation** : Nous travaillerons de concert avec nos partenaires multisectoriels et du domaine de la santé pour renforcer les systèmes d'information, y compris les systèmes d'ESEC, afin que personne ne soit laissé pour compte ou n'échappe au dénombrement;
- **Apprentissage** : Nous tirerons des leçons des expériences réalisées dans les pays afin d'améliorer la coordination et les corrélations entre les programmes de santé et les systèmes d'ESEC;
- **Mobilisation** : Nous mobiliserons conjointement des ressources humaines, techniques et financières pour contribuer au renforcement des systèmes d'ESEC dans le cadre de mesures destinées à atteindre chaque femme et chaque enfant et à lui fournir des interventions susceptibles de leur sauver la vie;
- **Liaison** : Nous travaillerons ensemble pour veiller à ce que notre travail dans le domaine de la surveillance des décès maternels et interventions correspondantes (MDSR), y compris les morts périnatales, les enquêtes à grappes à indicateurs multiples, les registres des grossesses, les registres de l'immunisation, les systèmes d'information servant à la gestion de la santé, l'enregistrement et l'autopsie verbale, etc., soient de plus en plus interreliés avec les systèmes d'ESEC au moyen de systèmes de gestion des données interexploitables.

Nous invitons d'autres partenaires du secteur de la santé à partager cet engagement

ANNEXE A : ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE

JOUR 1 DE LA CONFÉRENCE

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE : de 9 h 00 à 11 h

ALLOCUTION DE BIENVENUE : L'IMPORTANCE DES SYSTÈMES D'ESEC À L'ÉCHELLE MONDIALE

- **Christopher MacLennan**, sous-ministre adjoint, Affaires mondiales Canada (AMC)
- **Jean Lebel**, président, Centre de recherches pour le développement international

DÉBAT D'EXPERTS (PANEL) : LES SYSTÈMES D'ESEC POUR RÉALISER L'AGENDA 2030

Animateur : Peter Taylor, directeur, Économies inclusives, CRDI

- **John Grove**, directeur, Service de l'information, des preuves et de la recherche, Organisation mondiale de la Santé
- **Anil Arora**, statisticien en chef, Statistique Canada
- **Haishan Fu**, directrice, Groupe de données sur le développement de la Banque mondiale
- **Srdjan Mrkić**, chef des statistiques démographiques, Division de la statistique de l'ONU
- **Alexandre-Marie Yomo**, directeur, Bureau national de l'état civil (BUNEC), Cameroun
- **Jaime Bulande Guta**, directeur national des registres d'état civil et du notariat, Mozambique

11 h à 11 h 15 : Pause-café ou thé



DÉBATS D'EXPERTS : de 11 h 15 à 13 h

DÉBAT D'EXPERT 1

Développement inclusif
(Banque mondiale avec le Centre d'excellence)

Animateur : Oliver Chinganya, directeur du Centre africain de statistique, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Jonathan Marskell, responsable des opérations, programme ID4D, Groupe de la Banque mondiale : Mesures incitatives pour améliorer les taux d'enregistrements de naissances

Amitabh Suthar, épidémiologiste, Center for Global Health du CDC : *Rapport sur l'examen systématique des politiques en matière d'enregistrement universel des naissances et des décès*

Laetitia Bazzi, chef, Protection de l'enfance, UNICEF Sénégal : *Relier les communautés aux services d'état civil*

Kristen Wenz, spécialiste de la protection de l'enfance et responsable technique de l'enregistrement de l'état civil et de l'identité légale, UNICEF (siège social) : *Mesures incitatives pour améliorer les taux d'enregistrement de naissance*

Rikke Munk Hansen, chef, Section des statistiques économiques et de l'environnement, Division statistique de l'UNESCAP : *The Asian and Pacific CRVS Decade (2015-2024) – an anchor for inclusive development (en anglais)*

DÉBAT D'EXPERT 2

Conception axée sur la personne (y compris la création de la demande)
(UNICEF NY avec le Centre d'excellence)

Animateur : Raj Mitra – expert-conseil indépendant

Vibeke Nielsen, conseiller principal, Division de la coopération pour le développement, Statistics Norway : *Identifiants personnels pour une interaction facile – le cas de la Norvège*

Gloria Mathenge, statisticienne sociale, Pacific Community (SPC) – *Conception centrée sur l'humain : leçons tirées du Pacifique*

Bhaskar Mishra, spécialiste de la protection de l'enfance, UNICEF-Tanzanie – *Conception centrée sur l'humain : un exemple de la Tanzanie*

Ashfaqul Amin Mukut, secrétaire adjoint, Division du Cabinet, gouvernement du Bangladesh : *Mettre les personnes au cœur du développement des systèmes ESEC : ESEC et au-delà (ESEC+...)*

DÉBAT D'EXPERT 3

Innovations liées aux systèmes d'ESEC dans un contexte de conflit ou une situation d'urgence
(en français)
(UNICEF WCAR avec le Centre d'excellence)

Animatrice : Mirikka Mattila, spécialiste régionale de la protection de l'enfance, UNICEF WCARO

Marwan Khawaja, chef, Section des statistiques démographiques et sociales de la CESAO : *Faire avancer l'ESEC au service des réfugiés syriens*

Dimitri Sanga, directeur, Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest, ONU-CEA : *L'ESEC dans les conflits et les situations d'urgence – un exemple de l'Afrique de l'Ouest*

Nicholas Oakeshott, responsable de la gestion de l'identité, HCR : *ESEC et déplacement forcé : défis actuels et solutions possibles*

Fodé Oumar Touré, chef, Division des services à la population et aux statistiques, Guinée : *Crise Ebola*

DÉBATS D'EXPERTS : de 14 h à 15 h 30

DÉBAT D'EXPERT 4

Protection sociale dans le contexte du développement inclusif

(Centre d'excellence avec l'UNICEF)

Animatrice : Mia Harbitz, consultante indépendante, gestion de l'identité

Andrei Gheorghe, conseiller juridique, ministère de la Justice, Roumanie : *Les documents d'état civil au coeur du système de protection sociale*

Ivan Arcos Axt, conseiller en politiques du Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Chili

Anette Bayer Forsingdal, directrice, Direction de l'enregistrement de la population nationale, de l'identification et de la production, ministère des Affaires intérieures et de l'Immigration, Namibie : *Liens entre l'identité légale l'accès aux services sociaux (y compris les progrès vers l'enregistrement des naissances et la qualité des statistiques de l'état civil en Namibie)*

Arjan de Haan, chef du programme, Emploi et Croissance, CRDI : *Enregistrement civil et autonomisation économique : nécessité, promesses, défis*

DÉBAT D'EXPERT 5

Le rôle des systèmes d'identification unique
(Banque mondiale)

Animateur : Samuel Mills, spécialiste principal en santé, Banque mondiale

Sanjay Dharwadker, directeur de Global ID Consultancy, WCC Consulting EMEA : *Approches utilisées par les pays pour générer et attribuer un numéro d'identification unique*

Nasser Jeeanody, statisticien en chef de la Santé, ministère de la Santé et de la qualité de la vie, Maurice : *Utilisation d'un numéro d'identification unique pour l'enregistrement universel des décès et la certification de la cause du décès*

Minah Kang, professeure, Département de l'administration publique, Ewha Woman's University, Corée : *Numéro d'identification unique pour la couverture sanitaire universelle en Corée*

Martina Zorko-Kodelja, consultante, Centre d'information de l'institut slovène d'assurance-maladie : *Numéro d'identification unique pour la couverture sanitaire universelle en Slovénie*

DÉBAT D'EXPERT 6

Cadre juridique et protection des identités
(Centre d'excellence)

Animatrice : Jacqueline Bhabha, professeure de pratique de la santé et des droits de l'homme, École de santé publique de Harvard T.H. Chan et directrice de recherche, Harvard FXB Center for Health and Human Rights

Srdjan Mrkić, chef, Section des statistiques démographiques, Division des statistiques de l'ONU (UNSD) : *Cadre juridique des Nations Unies pour l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et la gestion de l'identité*

Philip Setel, VP et Directeur du programme d'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil, Vital Strategies : *Leçons tirées de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un outil de cadre juridique*

Claire Brolan, boursière postdoctorale, École de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto : *Les situations d'urgence et l'enregistrement systématique des décès – une question de droit et de vie*

Zoran Đoković, conseiller en gestion de l'identité, de la liberté de mouvement, des migrations et du contact humain (OSCE-BIDDH) : *l'identité juridique en tant que catalyseur de la liberté de circulation et de cadres juridiques pour le traitement des données d'identité*

15 h 30 à 15 h 45 : Pause-café ou thé



DÉBATS D'EXPERTS : de 15 h 45 à 17 h 15

DÉBAT D'EXPERT 7

La santé dans le contexte du développement inclusif (l'OMS avec le Centre d'excellence et l'UNICEF)

Animateur : Anshu Banerjee, directeur (Coordination mondiale), Bureau du Sous-directeur général – Santé de la famille, de la femme et de l'enfant de l'Organisation mondiale de la Santé

Debra Jackson, spécialiste principale de la santé, UNICEF

Maletela Tuoane-Nkhasi, spécialiste principal de la santé – ESEC (GFF) : *Renforcer les systèmes d'ESEC à travers le programme RMNCAH-N: Les leçons du GFF*

Boonchai Kijsanayotin, gestionnaire du Thai Health Information Standards Development Center (THIS), du Health Systems Research Institute (HSRI) du ministère thaïlandais de la Santé publique – *Assurance santé et enregistrement des naissances*

Bhaskar Mishra, spécialiste de la protection de l'enfance, UNICEF Tanzanie – *Comblent le fossé : relier l'ESEC aux établissements de santé*

Kathryn Banke, gestionnaire de projets, Fondation Bill et Melinda Gates : *Surveillance de la mortalité à l'échelle nationale pour l'action (COMSA): exemples tirés sur le terrain*

Sana Naffa, agente principale de programme, CRDI : *L'ESEC en tant que déterminant social de la santé*

DÉBAT D'EXPERT 8

Exemples contemporains pour l'amélioration des systèmes d'ESEC (UNSD et UNFPA)

Animateur et panéliste : Srdjan Mrkić, chef, Section des statistiques démographiques, Division des statistiques de l'ONU (UNSD) : *Introduction à une approche holistique contemporaine de l'enregistrement civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité*

Ani Mkhitarian, chef, Bureau de l'Agence d'enregistrement des actes de l'état civil, Arménie : *Innover rapidement dans l'ESEC*

Romesh Silva, spécialiste technique des inégalités sanitaires et sociales, Fonds des Nations Unies pour la population

Josie B. Perez, secrétaire adjointe, statisticienne nationale adjointe au Bureau du recensement et de la coordination technique de l'Autorité des statistiques des Philippines (PSA)

Parvez Nayani, directeur, Projets académiques en Afghanistan, Aga Khan University (AKU-PA)

DÉBAT D'EXPERT 9

Innovations numériques et leur déploiement (Centre d'excellence)

Animateur : Martin Bratschi, directeur adjoint, Mise en oeuvre technique du programme d'amélioration des systèmes

Murodillo Latifov, consultant indépendant en gestion, technologies de l'information et de la communication, Tadjikistan : *Expérience de l'intégration de DHIS 2 en ESEC*

Jane Thomason, PDG, Abt Australie – *Le défi de tester et de mettre à l'échelle de nouvelles approches d'identification pour l'autonomisation en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie*

Claudine Henry-Anguna, greffière de la Haute Cour et Secrétaire à la Justice par intérim, Îles Cook : *Partage de données transfrontalier – une expérience des îles du Pacifique*

Dakota Gruener, directrice exécutive, ID2020 : *Interopérabilité et mise à l'échelle d'approches inclusives*

De 17 h 15 à 17 h 45

JOUR 1 : SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

- Réflexions

De 18 h à 19 h

RÉCEPTION

- Mot de bienvenue par Joanne Charette, vice-présidente, Stratégie générale et communications, CRDI

JOUR 2 DE LA CONFÉRENCE

JOUR 2 SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE : de 9 h à 10 h 30

Débat d'expert (panel) : Sexospécificité et contextes d'urgence

Animateur : Dimitri Sanga, directeur, Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest, Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (ONU-CEA)

- **Cornelius Williams**, directeur associé et chef mondial, Protection de l'enfance, UNICEF
- **Shaïda Badiëe**, directrice générale, Open Data Watch
- **Rikke Munk Hansen**, chef, Section de la statistique économique et de l'environnement, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
- **Oliver Chinganya**, directeur, Centre africain de statistique, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
- **Josie B. Perez**, secrétaire adjointe, statisticienne nationale adjointe au Bureau du recensement et de la coordination technique de l'Autorité des statistiques des Philippines (PSA)
- **Jean-Louis Ville**, chef d'unité gouvernance, démocratie, égalité femmes-hommes et droits de l'Homme, DEVCO, Commission européenne
- **Anir Chowdhury**, conseiller politique, Programme azi, Cabinet du Premier ministre, gouvernement du Bangladesh

De 10 h 30 à 10 h 45 : Pause-café/thé

LABORATOIRES D'INNOVATION : de 10 h 45 à 12 h 15

LABORATOIRE D'INNOVATION 1

Transformer les systèmes d'ESEC : Amélioration des processus opérationnels pour gérer la complexité

Animateur : Daniel Cobos Munoz, chercheur rattaché au Health Systems and Policy Research Group (groupe de recherche sur les systèmes et les politiques de santé), Institut tropical et de santé publique suisse

Elias Mturi, professeur, Université de Dar es Salam, Tanzanie

LABORATOIRE D'INNOVATION 2

Analyse de données moderne

Animateur : Prabhat Jha, professeur de santé mondiale et épidémiologie à l'université de Toronto et Chaire de recherche du Canada de l'école de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto, Canada

Mireille Gomes, directeur associé, Stratégie et innovation, Centre de recherche en santé mondiale, Institut de connaissances, Hôpital St. Michael's et Université de Toronto, Canada

LABORATOIRE D'INNOVATION 3

Santé et systèmes d'ESEC

Animateur : Anshu Banerjee, directeur (Coordination mondiale), Bureau du Sous-directeur général – Santé de la famille, de la femme et de l'enfant de l'Organisation mondiale de la Santé

Theresa Diaz, coordinatrice MCA/EME, OMS

LABORATOIRE D'INNOVATION 4

(en français et en anglais)

Conception axée sur la personne : Augmentation de la demande et de l'utilisation des services au moyen des partenariats avec les communautés

Animatrice : Irina Dincu, spécialiste de programme principale, Centre d'excellence pour les systèmes d'ESEC, CRDI

Kristen Wenz, spécialiste de la protection de l'enfance et responsable technique de l'enregistrement de l'état civil et de l'identité légale, Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LABORATOIRE D'INNOVATION 5

Nouvelles technologies : chaînes de blocs et grands livres répartis – répercussions sur l'ESEC et l'identité

Animatrice : Jane Thomason PDG, Abt Australia

Kyle Kemper, directeur exécutif, Association Blockchain du Canada

LABORATOIRE D'INNOVATION 6

(en anglais)

Systèmes ouverts : L'ESEC numérique pour le bien collectif

Animateur : Edward Duffus, responsable de l'innovation, siège de Plan International

Annina Wersun, gestionnaire du projet d'enregistrement numérique des naissances, Plan International

Christopher Seebregts, PDG, Jembi Health Systems NPC

De 12 h 15 à 13 h 30 : Lunch

LABORATOIRES D'INNOVATION : de 13 h 30 à 15 h 15

LABORATOIRE D'INNOVATION 7

Transformer les systèmes d'ESEC : Amélioration des processus opérationnels pour gérer la complexité

Animateur : Daniel Cobos Munoz, chercheur rattaché au Health Systems and Policy Research Group (groupe de recherche sur les systèmes et les politiques de santé), Institut tropical et de santé publique suisse

Elias Mturi, professeur, Université de Dar es Salam, Tanzanie

LABORATOIRE D'INNOVATION 8

Analyse de données moderne

Animateur : Prabhat Jha, professeur de santé mondiale et épidémiologie à l'université de Toronto et Chaire de recherche du Canada de l'école de santé publique Dalla Lana, Université de Toronto, Canada

Mireille Gomes, directeur associé, Stratégie et innovation, Centre de recherche en santé mondiale, Institut de connaissances, Hôpital St. Michael's et Université de Toronto, Canada

LABORATOIRE D'INNOVATION 9

Santé et systèmes d'ESEC

Animateur : Anshu Banerjee, directeur (Coordination mondiale), Bureau du Sous-directeur général – Santé de la famille, de la femme et de l'enfant de l'Organisation mondiale de la Santé

Theresa Diaz, coordinatrice MCA/EME, OMS

LABORATOIRE D'INNOVATION 10

(en français et en anglais)

Conception axée sur la personne : Augmentation de la demande et de l'utilisation des services au moyen des partenariats avec les communautés

Animatrice : Irina Dincu, spécialiste de programme principale, Centre d'excellence pour les systèmes d'ESEC, CRDI

Kristen Wenz, spécialiste de la protection de l'enfance et responsable technique de l'enregistrement de l'état civil et de l'identité légale, Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LABORATOIRE D'INNOVATION 11

Nouvelles technologies : chaînes de blocs et grands livres répartis – répercussions sur l'ESEC et l'identité

Animatrice : Jane Thomason PDG, Abt Australia

Kyle Kemper, directeur exécutif, Association Blockchain du Canada

LABORATOIRE D'INNOVATION 12

(en français)

Systèmes ouverts : L'ESEC numérique pour le bien collectif

Animateur : Edward Duffus, responsable de l'innovation, siège de Plan International

De 15 h 15 à 16 h : Pause-café/thé

De 16 h à 17 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE : ASSEMBLER TOUS LES ÉLÉMENTS

- Examen des séances, des discussions et des laboratoires d'idées (60 minutes)
- Discussion sur les domaines d'intérêt stratégiques (animation de la discussion – Division de la statistique et président du groupe international sur les systèmes d'ESEC)
- Accord sur les priorités pour un développement accru (au moins 15 minutes – dirigé par la Division de la statistique)



systemesec.ca

